



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ROUGE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-702/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-702/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ROUGE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-702/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-702/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad & RJC 4 – Instruction des cdt et RJC

2015-09-01

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2015-09-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 289 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	4-M203.06-1 à 4-M203.06-2.....	0
Titre.....	0	4-M203.07-1 à 4-M203.07-2.....	0
A à C.....	0	4-M203.08-1 à 4-M203.08-2.....	0
i à viii.....	0	4-C203.01-1 à 4-C203.01-2.....	0
1-1 à 1-4.....	0	4-C203.02-1 à 4-C203.02-2.....	0
2-1 à 2-4.....	0	4-C203.03-1 à 4-C203.03-2.....	0
2A-1 à 2A-8.....	0	4-C203.04-1 à 4-C203.04-2.....	0
2B-1 à 2B-2.....	0	4-C203.05-1 à 4-C203.05-2.....	0
2C-1 à 2C-2.....	0	4-C203.06-1 à 4-C203.06-2.....	0
2D-1 à 2D-10.....	0	4-X04-1 à 4-X04-2.....	0
3-1 à 3-4.....	0	4-X05-1 à 4-X05-2.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-206-1 à 4-206-2.....	0
3B-1 à 3B-2.....	0	4-M206.01-1 à 4-M206.01-4.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0	4-C206.01-1 à 4-C206.01-4.....	0
3C1-1 à 3C1-4.....	0	4-C206.02-1 à 4-C206.02-4.....	0
3D-1 à 3D-2.....	0	4-C206.03-1 à 4-C206.03-2.....	0
3D1-1 à 3D1-2.....	0	4-207-1 à 4-207-2.....	0
4-X01-1 à 4-X01-2.....	0	4-M207.01-1 à 4-M207.01-4.....	0
4-X02-1 à 4-X02-2.....	0	4-M207.02-1 à 4-M207.02-2.....	0
4-203-1 à 4-203-2.....	0	4-M207.03-1 à 4-M207.03-2.....	0
4-M203.01-1 à 4-M203.01-2.....	0	4-M207.04-1 à 4-M207.04-4.....	0
4-M203.02-1 à 4-M203.02-2.....	0	4-C207.01-1 à 4-C207.01-2.....	0
4-M203.03-1 à 4-M203.03-2.....	0	4-C207.02-1 à 4-C207.02-2.....	0
4-M203.04-1 à 4-M203.04-2.....	0	4-208-1 à 4-208-2.....	0
4-M203.05-1 à 4-M203.05-2.....	0	4-M208.01-1 à 4-M208.01-2.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M208.02-1 à 4-M208.02-2.....	0	4-M222.01-1 à 4-M222.01-2.....	0
4-C208.01-1 à 4-C208.01-2.....	0	4-M222.02-1 à 4-M222.02-2.....	0
4-C208.02-1 à 4-C208.02-2.....	0	4-M222.03-1 à 4-M222.03-2.....	0
4-C211-1 à 4-C211-2.....	0	4-M222.04-1 à 4-M222.04-2.....	0
4-C211.01-1 à 4-C211.01-2.....	0	4-M222.05-1 à 4-M222.05-2.....	0
4-C211.02-1 à 4-C211.02-4.....	0	4-M222.06-1 à 4-M222.06-4.....	0
4-C211.03-1 à 4-C211.03-4.....	0	4-M222.CA/M223.CA-1 à 4-M222.CA/ M223.CA-2.....	0
4-C211.04-1 à 4-C211.04-4.....	0	4-C222.01-1 à 4-C222.01-2.....	0
4-X20-1 à 4-X20-2.....	0	4-223-1 à 4-223-2.....	0
4-221-1 à 4-221-2.....	0	4-M223.01-1 à 4-M223.01-4.....	0
4-M221.01-1 à 4-M221.01-4.....	0	4-M223.02-1 à 4-M223.02-4.....	0
4-M221.02-1 à 4-M221.02-6.....	0	4-M223.03-1 à 4-M223.03-4.....	0
4-M221.03-1 à 4-M221.03-6.....	0	4-224-1 à 4-224-2.....	0
4-M221.04-1 à 4-M221.04-2.....	0	4-M224.01-1 à 4-M224.01-2.....	0
4-M221.05-1 à 4-M221.05-4.....	0	4-M224.02-1 à 4-M224.02-2.....	0
4-M221.06-1 à 4-M221.06-4.....	0	4-M224.03-1 à 4-M224.03-2.....	0
4-M221.07-1 à 4-M221.07-4.....	0	4-M224.04-1 à 4-M224.04-4.....	0
4-M221.08-1 à 4-M221.08-4.....	0	4-M224.05-1 à 4-M224.05-6.....	0
4-M221.09-1 à 4-M221.09-4.....	0	4-M224.06-1 à 4-M224.06-4.....	0
4-M221.CA/M224.CA-1 à 4-M221.CA/ M224.CA-4.....	0	4-C224.01-1 à 4-C224.01-4.....	0
4-C221.01-1 à 4-C221.01-4.....	0	4-C224.02-1 à 4-C224.02-4.....	0
4-C221.02-1 à 4-C221.02-4.....	0	4A-1 à 4A-10.....	0
4-C221.03-1 à 4-C221.03-2.....	0		
4-222-1 à 4-222-2.....	0		

Personne responsable : D Cad & RJC 4-7-3 – Officier d'état-major au développement du programme des cadets de l'Armée

© 2015 DND/MDN Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-702/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément aux Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, aux OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et aux OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les corps de cadets royaux de l'Armée canadienne doivent utiliser cette NQP pour donner l'instruction de l'étoile rouge, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
	BUTS	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
	UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2	DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-3
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-4
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ROUGE ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-1
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-2
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-2
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-2
	NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-2
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS	3-3
	BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE ROUGE	3-3
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
	Annexe B – DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE	3B-1
	Annexe C – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET	3C-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3C1-1
	Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3D-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3D1-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-X01-1
SECTION 1 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 2 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 3 OREN 203 – DÉMONTRER DES QUALITÉS DE LEADERSHIP DANS UN ENVIRONNEMENT ENTRE PAIRS	4-203-1
OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS	4-M203.01-1
OCOM M203.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE LEADERSHIP	4-M203.02-1
OCOM M203.03 – DISCUTER DE LA COMMUNICATION EFFICACE ENTRE PAIRS	4-M203.03-1
OCOM M203.04 – DÉMONTRER LA DYNAMIQUE DE GROUPE POSITIVE	4-M203.04-1
OCOM M203.05 – DISCUTER DES COMPORTEMENTS INFLUENTS	4-M203.05-1
OCOM M203.06 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-M203.06-1
OCOM M203.07 – DISCUTER DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE COMME QUALITÉ DE LEADERSHIP	4-M203.07-1
OCOM M203.08 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-M203.08-1
OCOM C203.01 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL RÉFLECTIF	4-C203.01-1
OCOM C203.02 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.02-1
OCOM C203.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CHEF	4-C203.03-1
OCOM C203.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CHEF	4-C203.04-1
OCOM C203.05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE	4-C203.05-1
OCOM C203.06 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.06-1
SECTION 4 OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1
SECTION 5 OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 6 OREN 206 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DURANT UN EXERCICE DE TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF	4-206-1
OCOM M206.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M206.01-1
OCOM C206.01 – PRATIQUER LES TECHNIQUES POUR TENIR LA CARABINE	4-C206.01-1
OCOM C206.02 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE VISÉE	4-C206.02-1
OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR	4-C206.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 7	
OREN 207 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE	4-207-1
OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ROUGE	4-M207.01-1
OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE L'HISTOIRE DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE (CAD RAC)	4-M207.02-1
OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL	4-M207.03-1
OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA DEUXIÈME ANNÉE AU CIEC	4-M207.04-1
OCOM C207.01 – IDENTIFIER LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE ET DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA	4-C207.01-1
OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS DE CADETS OU UN ESCADRON LOCAL	4-C207.02-1
SECTION 8	
OREN 208 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ESCOUADE	4-208-1
OCOM M208.01 – TOURNER À GAUCHE ET À DROITE EN MARCHANT	4-M208.01-1
OCOM M208.02 – FORMER UNE FILE INDIENNE DE LA HALTE	4-M208.02-1
OCOM C208.01 – S'EXERCER À UNE CÉRÉMONIE MILITAIRE DANS LE CADRE D'UNE REVUE	4-C208.01-1
OCOM C208.02 – EXÉCUTER DES EXERCICES MILITAIRES AVEC ARMES	4-C208.02-1
SECTION 9	
OREN C211 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMPÉTITIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C211-1
OCOM C211.01 – RECONNAÎTRE LES OCCASIONS DE BIATHLON CIVIL	4-C211.01-1
OCOM C211.02 – COURIR SUR UN TERRAIN À GÉOGRAPHIE DIFFÉRENTE	4-C211.02-1
OCOM C211.03 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS EN SE SERVANT D'UNE BRETELLE, APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-C211.03-1
OCOM C211.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C211.04-1
SECTION 10	
OREN X20 – PARTICIPER À LA FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
SECTION 11	
OREN 221 – EXÉCUTER LES TÂCHES D'UN MEMBRE D'UNE SECTION PENDANT UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE DE PLUS DE 24 HEURES.	4-221-1
OCOM M221.01 – EXÉCUTER LES TÂCHES D'UN MEMBRE D'UNE SECTION EN CAMPAGNE	4-M221.01-1
OCOM M221.02 – IDENTIFIER L'ÉQUIPEMENT DE SECTION	4-M221.02-1
OCOM M221.03 – IDENTIFIER LA FAUNE DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES	4-M221.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M221.04 – DONNER LES PREMIERS SOINS DE BASE	4-M221.04-1
OCOM M221.05 – FAIRE DES NŒUDS	4-M221.05-1
OCOM M221.06 – CONSTRUIRE UN ABRI DE TYPE « HOUCHIE »	4-M221.06-1
OCOM M221.07 – UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE SECTION	4-M221.07-1
OCOM M221.08 – PRÉPARER UNE RATION INDIVIDUELLE DE CAMPAGNE (RIC)	4-M221.08-1
OCOM M221.09 – ENTREtenir L'ÉQUIPEMENT DE SECTION À LA SUITE D'UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE (EEC)	4-M221.09-1
OCOM M221.CA/M224.CA – EEC – BIVOUAC ET DE SURVIE PENDANT UNE FIN DE SEMAINE	4-M221.CA/ M224.CA-1
OCOM C221.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES EFFORTS DE CONSERVATION EN MILIEU SAUVAGE AU CANADA	4-C221.01-1
OCOM C221.02 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE CAMPAGNE	4-C221.02-1
OCOM C221.03 – IDENTIFIER LES ESPÈCES D'ARBRES	4-C221.03-1
SECTION 12 OREN 222 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE	4-222-1
OCOM M222.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE VERTE	4-M222.01-1
OCOM M222.02 – DÉCRIre DES AZIMUTS	4-M222.02-1
OCOM M222.03 – IDENTIFIER LES PARTIES DE LA BOUSSOLE	4-M222.03-1
OCOM M222.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-M222.04-1
OCOM M222.05 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE	4-M222.05-1
OCOM M222.06 – SUIVRE UN AZIMUT MAGNÉTIQUE DE POINT À POINT	4-M222.06-1
OCOM M222.CA/M223.CA – EXERCICE DE NAVIGATION ET RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-M222.CA/ M223.CA-1
OCOM C222.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE	4-C222.01-1
SECTION 13 OREN 223 – EFFECTUER UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE DANS LE CADRE D'UN EXERCICE INCLUANT UNE NUIT	4-223-1
OCOM M223.01 – PRÉPARATION POUR UNE RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-M223.01-1
OCOM M223.02 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS DE RANDONNÉE PÉDESTRE ET DE MONTAGNE	4-M223.02-1
OCOM M223.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR COMMENT FRANCHIR DES OBSTACLES AU COURS D'UNE RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-M223.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 14 OREN 224 – DÉTERMINER LES MESURES IMMÉDIATES À PRENDRE LORSQU’ON EST PERDU	4-224-1
OCOM M224.01 – DÉTERMINER LES MESURES IMMÉDIATES À PRENDRE LORSQU’ON EST PERDU	4-M224.01-1
OCOM M224.02 – IDENTIFIER LES SEPT ENNEMIS DE LA SURVIE	4-M224.02-1
OCOM M224.03 – PRÉDIRE LE TEMPS À L’AIDE DES FORMATIONS DE NUAGES	4-M224.03-1
OCOM M224.04 – IDENTIFIER LES ABRIS D’URGENCE	4-M224.04-1
OCOM M224.05 – PRÉPARER, ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU	4-M224.05-1
OCOM M224.06 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE SIGNALISATION	4-M224.06-1
OCOM C224.01 – LA CUISSON EN CAMPAGNE	4-C224.01-1
OCOM C224.02 – PRÉPARER UN FEU DE SIGNALISATION	4-C224.02-1
 Annexe A – MÉTHODOLOGIES D’INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	 4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

BUTS

1. Le Programme de l'étoile rouge vise à fournir au cadet de l'Armée les connaissances théoriques de base et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets à titre de membre d'une équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le Programme de l'étoile rouge a été conçu :
- a. en présumant que la majorité des cadets qui entreprennent l'instruction de l'étoile rouge sont âgés de 13 ou 14 ans;
 - b. en présumant que la plupart des cadets ont réussi l'étoile verte;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;
 - d. en prévoyant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - e. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences; et
 - f. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque niveau d'étoile se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
- a. Le premier chiffre désigne le niveau d'étoile (p. ex. « X » représente l'étoile verte à l'étoile or, « 1 » représente l'étoile verte, « 2 » représente l'étoile rouge, etc.).
 - b. Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex. « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex. OCOM M103.01) :
- a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Le cinquième et le sixième chiffres désignent le numéro d'OCOM particulier (p. ex. OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire en ce qui concerne le leadership de l'étoile verte).

- d. Certains OCOM comportent un septième chiffre, qui souligne l'existence de plusieurs OCOM (p. ex. les numéros d'OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les corps peuvent choisir n'importe lequel de ces OCOM pour satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire sur le civisme).

6. Chaque OREN a été élaboré dans le but de contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants tels que décrits dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du Programme des cadets (alloués aux OREN X01 à X20) et des OREN particuliers au Programme de l'étoile rouge (alloués aux OCOM 221 à 224) sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects d'être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- b. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à être des citoyens actifs en prenant part à des activités de service communautaire en tant que membre d'une équipe.
- c. **Leadership.** OREN 203 – Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec les façons dont disposent les pairs leaders pour influencer le comportement de leur groupe.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire pour les jeunes*.
- e. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 206 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision. Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- g. **Connaissances générales des cadets.** OREN 207 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances préalables sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Armée et sur les compétences et les connaissances pour leur permettre de bien s'intégrer dans l'organisation des cadets.
- h. **Exercice militaire et cérémonial.** OREN 208 – Exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade. Le but de cet OREN est d'enseigner aux cadets les mouvements d'exercice militaire visant à améliorer le rendement d'une escouade en marche.
- i. **Biathlon.** OREN 211 – Participer à des activités compétitives de biathlon d'été. Le but de cet OREN est de donner aux cadets une occasion de perfectionner les compétences individuelles en tir de précision et la forme physique, tout en initiant les cadets au biathlon.
- j. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.

- k. **Entraînement en campagne.** OREN 221 – Exercer les fonctions de membre d'une équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne de nuit. Le but de cet OREN est d'initier les cadets aux fonctions de membre d'une équipe pendant un exercice d'entraînement en campagne de nuit.
- l. **Navigation.** OREN 222 – Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole. Le but de cet OREN est d'offrir aux cadets l'occasion de naviguer sur un itinéraire de point à point en utilisant une carte, une boussole et les techniques de comptage de pas.
- m. **Randonnée de haute montagne.** OREN 223 – Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice pendant la nuit. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets l'occasion de participer à une randonnée pédestre où ils rencontreront des terrains de classe 2 (la grimpe simple, franchir des obstacles en utilisant les mains occasionnellement, nécessite les compétences pour s'orienter et trouver son chemin, il peut s'agir d'une région boisée de l'arrière-pays).
- n. **Survie en milieu sauvage.** OREN 224 – Déterminer les mesures immédiates à prendre quand on est perdu. Le but de cet OREN est de présenter aux cadets les mesures immédiates à prendre quand on est perdu dans un milieu sauvage.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Pour participer au Programme de l'étoile rouge, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets, tel que précisé à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-00, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification d'un cadet au niveau de l'étoile rouge. Le D Cad et RJC doit se servir de la présente NQP comme document de référence principal pour la validation de l'instruction de l'étoile rouge.

9. Le Programme de l'étoile rouge doit être enseigné en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-702/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile rouge*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du Programme de niveau « étoile » des cadets de l'Armée est le Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :

- a. le Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne (CCRAC); et
- b. des EI techniques tels que :
 - (1) des centres d'expédition; et
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par les commandants (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, le Programme de niveau « étoile » se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de 30 séances d'instruction et de 10 journées d'instruction assistée tel qu'indiqué à l'annexe A.

3. Le Programme de niveau « étoile » est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le Programme de niveau « étoile »; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le Programme de niveau « étoile ». Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du Programme de niveau « étoile ». Les cmdt peuvent choisir parmi un éventail d'activités, ce qui leur permet de modifier le Programme de niveau « étoile » selon les intérêts et les ressources du corps de cadets.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes et certaines d'entre elles seront données pendant les journées et les fins de semaine d'instruction. L'annexe A contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'annexe B, les lignes directrices en matière de planification.

5. **Journées et fins de semaine d'instruction.**

- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler au lieu de rassemblement du corps de cadets, ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées sur le lieu de rassemblement.
- b. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement du corps de cadets.

- c. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine d'instruction complémentaire ou obligatoire est nécessaire, une demande doit être acheminée à l'URSC pertinente. Se reporter à l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et aux ordonnances régionales pour en savoir davantage sur le soutien offert par les URSC.
- d. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme, à moins d'indication contraire dans la NQP propre au programme d'étoile.

6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction du corps de cadets (O Instr) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Capt	00232-02	1	Minimale : Qualification de capitaine; ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC. Préférable : Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps ou escadron); et Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

- b. Officier de cours de l'étoile rouge (O Cours de l'étoile rouge) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Slt / Lt	00232-02	1	Minimale : Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification de base professionnelle du CIC. Préférable : Cours de développement professionnel (Armée); ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Terre. Nota : Un Élof peut également occuper ce poste si les circonstances le justifient.

c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Cadet-Adj et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	<p>Minimale :</p> <p>Avoir réussi le Programme de l'étoile d'or.</p> <p>Préférable :</p> <p>Des instructeurs spécialisés du CIEC qui satisfont aux exigences de chaque activité (p. ex., un instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision).</p>

8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés donnent l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui pourraient soutenir l'instruction de l'étoile rouge sont :

a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 100;
- (2) un officier de sécurité du champ de tir (OSCT) pour les OREN 206 et 211; et
- (3) un instructeur d'entraînement par temps froid pour l'OREN 121.

b. Instructeurs cadets spécialisés disponibles :

- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 206 et 211;
- (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 208; et
- (4) un ou plusieurs instructeurs d'expédition selon la disponibilité pour les OREN 221, 222, 223 et 224.

c. des conférenciers invités, selon les besoins.

9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. **Évaluation des cadets.** Les précisions sur l'évaluation des cadets sont présentées au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction doit être tenu pour chaque cadet afin d'enregistrer leurs progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre au moins un dossier de qualification de l'étoile rouge (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter lorsque le dossier de qualification de l'étoile rouge a été transféré au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de l'étoile rouge lorsqu'ils auront satisfait à toutes les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :

- a. les OAIC; et
- b. la publication A-CR-CCP-702/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Guides pédagogiques de l'étoile rouge.*

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ROUGE ET RÉPARTITION DU TEMPS
RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes	
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-	
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-	
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-	
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-	
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-	
		MX01.01F	Participer à une élection	-	
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-	
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-	
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18	
		OREN X01 – Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN X01 – Total des périodes d'instruction complémentaires			18
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9	
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18	
		OREN X02 – Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN X02 – Total des périodes d'instruction complémentaires			18
203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs	M203.01	Discuter du leadership entre pairs	1	
		M203.02	Discuter des principes de leadership	1	
		M203.03	Discuter de la communication efficace entre pairs	1	
		M203.04	Démontrer la dynamique de groupe positive	2	
		M203.05	Discuter des comportements influents	1	
		M203.06	Utiliser la résolution de problème	2	
		M203.07	Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership	1	
		M203.08	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1	
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3	
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		C203.03	Discuter des caractéristiques d'un chef	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		OREN 203 – Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 203 – Total des périodes d'instruction complémentaires		12
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à une classe de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		OREN X04 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X04 – Total des périodes d'instruction complémentaires		15
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
		OREN X05 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN X05 – Total des périodes d’instruction complémentaires		18
206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M206.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé	6
		OREN 206 – Total des périodes d’instruction obligatoires		
OREN 206 – Total des périodes d’instruction complémentaires			10	
207	Servir dans un corps de cadets de l’Armée	M207.01	Identifier les occasions d’instruction de l’étoile rouge	1
		M207.02	Reconnaître l’histoire des cadets royaux de l’Armée canadienne (Cad RAC)	1
		M207.03	Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local	1
		M207.04	Identifier les occasions d’instruction de deuxième année du CIEC	1
		C207.01	Identifier la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et de l’Aviation royale du Canada	1
		C207.02	Visiter un corps ou un escadron de cadets local	3
		C107.03	Participer à une activité sur l’histoire du corps de cadets	2
		OREN 207 – Total des périodes d’instruction obligatoires		
OREN 207 – Total des périodes d’instruction complémentaires			6	
208	Exécuter l’exercice militaire en tant que membre d’une escouade	M208.01	Tourner à gauche et à droite en marchant	2
		M208.02	Former une file indienne à partir de la halte	1
		C208.01	S’exercer à la prise d’armes dans le cadre d’une revue	2
		C208.02	Exécuter l’exercice militaire avec des armes	8
		C108.01	Exécuter des mouvements d’exercice militaire supplémentaires	6

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN 208 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3
		OREN 208 – Total des périodes d’instruction complémentaires		16
211	Participer à des activités récréatives de biathlon d’été	C211.01	Identifier les occasions de pratiquer le biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d’une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d’été	6
		OREN 211 – Total des périodes d’instruction complémentaires		9
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités vidéo des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d’apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 – Total des périodes d’instruction obligatoires		6
OREN X20 – Total des périodes d’instruction complémentaires		18		
221	Exécuter les fonctions de membre d’une équipe pendant un exercice d’entraînement en campagne de nuit	M221.01	Exécuter les fonctions de membre d’une section en campagne	1
		M221.02	Identifier l’équipement de section	2
		M221.03	Identifier la faune des provinces et des territoires	2
		M221.04	Donner les premiers soins de base	1
		M221.05	Faire des nœuds	3
		M221.06	Construire un houchie	3
		M221.07	Utiliser l’équipement de section	2
		M221.08	Préparer une ration individuelle de campagne (RIC)	1
		M221.09	Entretien l’équipement de section à la suite d’un exercice d’entraînement en campagne (EEC)	2

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		C221.01	Participer à une discussion sur les efforts de protection de la vie sauvage au Canada	2
		C221.02	Construire des commodités en campagne	6
		C221.03	Identifier les espèces d'arbres	2
		C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1
		C121.04	Reconnaître les effets du froid	2
		C121.05	Participer à l'entraînement par temps froid	18
		OREN 221 – Total des périodes d'instruction obligatoires		17
		OREN 221 – Total des périodes d'instruction complémentaires		32
222	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole	M222.01	Réviser la navigation de l'étoile verte	2
		M222.02	Décrire les relèvements	2
		M222.03	Identifier les parties d'une boussole	1
		M222.04	Calculer une distance le long d'un itinéraire	3
		M222.05	Orienter une carte en utilisant une boussole	1
		M222.06	Suivre un relèvement magnétique de point à point	2
		C222.01	Pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole	9
		OREN 222 – Total des périodes d'instruction obligatoires		11
		OREN 222 – Total des périodes d'instruction complémentaires		9
223	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice pendant la nuit	M223.01	Se préparer pour une randonnée en haute montagne	2
		M223.02	Identifier les associations de randonnée pédestre et de randonnée en haute montagne	1
		M223.03	Participer à une discussion sur le franchissement d'obstacles au cours d'une randonnée en haute montagne	2
		C123.01	Participer un entraînement par l'aventure	18
		C123.02	Se conformer à la discipline de marche en raquettes	1
		C123.03	Participer à une randonnée en raquettes	9

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN 223 – Total des périodes d’instruction obligatoires		5
		OREN 223 – Total des périodes d’instruction complémentaires		28
224	Identifier les mesures immédiates à prendre quand on est perdu	M224.01	Décrire les mesures immédiates à prendre quand on est perdu	2
		M224.02	Identifier les sept ennemis de la survie	1
		M224.03	Prédire le temps à l’aide des formations de nuages	1
		M224.04	Identifier les abris d’urgence	2
		M224.05	Préparer, allumer, entretenir et éteindre un feu	3
		M224.06	Identifier les méthodes de signalisation	2
		C224.01	Faire la cuisine en campagne	2
		C224.02	Préparer un feu de signalisation	2
				OREN 224 – Total des périodes d’instruction obligatoires
		OREN 224 – Total des périodes d’instruction complémentaires		4
S.O.	Participer à la prise d’armes de la revue annuelle (CRA)			3

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Activités physiques] ou OREN 206 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC en bivouac de survie	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC en bivouac de fin de semaine comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 221 (Entraînement en campagne) et l'OREN 224 (Survie en milieu sauvage).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition (navigation et randonnée en montagne)	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC de navigation et de randonnée de haute montagne comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 222 (Navigation) et l'OREN 223 (Randonnée de haute montagne).	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Activités physiques] ou OREN 223 [Randonnée de haute montagne]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC – Activités d'entraînement par l'aventure des cadets de l'Armée	Une fin de semaine d'instruction assistée complémentaire sera offerte pour permettre aux corps de cadets de participer à : <ul style="list-style-type: none"> a. un EEC d'entraînement par l'aventure de fin de semaine (OCOM C123.01 Participer à un entraînement par l'aventure) qui sera dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-002, <i>Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure</i>; ou b. un EEC par temps froid de fin de semaine (OCOM C121.05 Participer à un entraînement par temps froid) qui sera dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, <i>Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan de cours - Programme d'instruction Initiation pratique à l'entraînement d'hiver</i>. 	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

Nota : Les journées et les fins de semaine d'instruction assistée doivent être planifiées et mises en oeuvre de façon à inclure la participation des cadets de tous les niveaux d'étoile, à moins que la présente NQP indique le contraire.

ANNEXE B

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex., les activités dans le cadre du Jour du souvenir, les activités dirigées à l'échelle régionale, les activités en EI [p. ex., la voile], les vacances d'hiver).
2. Planifier les principales activités et les activités récurrentes (p. ex., l'OREN X05 [Activités physiques], les parades des commandants, la revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303, 403 et 503 (Leadership) et
 - d. OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. Planifier les leçons nécessaires des OREN 221, 222, 223 et 224 avant l'exercice en bivouac de fin de semaine;
 - c. Pour favoriser la réussite des OREN 303, 403 et 503 (Leadership), envisager d'affecter les cadets de niveau étoile d'argent et étoile d'or et les cadets-maîtres à des tâches de leadership, les cadets de niveau étoile d'or et les cadets-maîtres à des postes de leadership et les cadets-maîtres à des projets de leadership; et
 - d. Inscrire chaque cadet de niveau étoile d'or aux calendriers d'instruction de l'étoile verte et de l'étoile rouge pour leur permettre d'atteindre l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier les autres cours d'instruction obligatoires (les précisions sont fournies dans les descriptions des leçons au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur auquel cas il faudra tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;

8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
 - b. Les séances d'instruction doivent être planifiées à l'avance pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
 - c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérientielles, y compris des applications futures de l'expérience.

ANNEXE C

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources qui sont nécessaires à la conduite de l'instruction complémentaire et à la réussite des OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités sélectionnées par le corps de cadets. Se reporter à la publication A-CR-CCP-702/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile rouge* afin d'obtenir des listes détaillées de ressources pour chaque activité sélectionnée.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les corps de cadets devraient avoir accès pour la conduite de l'instruction.

Article	Quantité	OREN / OCOM
Lecteur DVD	1	X01/X05
Téléviseur	1	X01/X05
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois - environ 30 cm de hauteur	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	206
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	206
Matelas de tir	15	206
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	206
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	206
Contenant pour les plombs	15	206
Lunettes de sécurité	15	206
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	206
Cadre de cible	15	206
Matelas pneumatique	30	221
Hache	1	221
Sac - Plastique orange - Boîte	1	221
Sac à dos avec armature externe	1	221
Sac à dos avec armature interne	1	221
Couverture de secours	4	221
Combustible de camping - 3.87 L	9	221
Réchaud de camping à deux brûleurs au naphte	3	221
Bougie chauffe-plat	1	221
Batterie de cuisine de camping	3	221

Article	Quantité	OREN / OCOM
Sac à dos d'expédition	30	221
Petit extincteur à poudre chimique	3	221
Trousse de premiers soins (individuelle)	3	221
Ligne à pêche - bobine de 10 livres	1	221
Lampe de poche - petite	1	221
Pierre à feu et pièce de métal	1	221
Entonnoir - 6 pouces	1	221
Hameçon	1	221
Fanal à deux générateurs au naphte	3	221
Loupe	1	221
Boîte d'allumettes imperméables	1	221
Miroir de 3 pouces sur 5 pouces	1	221
Emballage de 20 aiguilles à coudre (taille 14 à 18)	1	221
Radios portatives	6	221
Corde dynamique d'alpinisme de 10.5 mm, 183 m	1	221
Scie flexible	1	221
Sac de couchage	30	221
Trousse d'intervention en cas de déversement	1	221
Civière médicale	1	221
Tente en dôme pour 4 personnes	10	221
Bobine de fil	1	221
Cuvettes	15	221
Pichet à eau de 20 litres	1	221
Comprimés de purification d'eau	1	221
Rouleau de fil de laiton de calibre 24, 100 pieds	1	221
Carte topographique	5	222
Équerre à report	5	222
Rose des vents	15	222
Boussole	5	222
Ruban à mesurer	1	222

ANNEXE D

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès du corps de cadets

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de la formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-030/PT-002 Cadets Canada (2003). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Documents supplémentaires auxquels il est fait référence pendant le développement

OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/decouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > un enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f.>)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historicacanada.ca/fr/content/video>.

OREN X02

C0-522 Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, MN: Free Spirit Publishing Inc.

OREN 203

ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communication*. USA: Pearson Education, Inc.

ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 indispensable qualities of a leader: Becoming the person others will want to follow*. Nashville, TN: Thomas Nelson Publishers.

ISBN 0-8407-6744-7 Maxwell, J. C. (1993). *Developing the leader within you*. Nashville, Tennessee: Thomas Nelson, Inc. Publishers.

ISBN 1-882664-12-4 Karnes, F. A. & Bean, S. M. (1995). *Leadership for students : A practical guide for ages 8-18*. Waco, Texas: Prufrock Press.

Enfants Entraide. (2007). Biographie de Craig Kielburger. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm>.

Kidz World. (2007). *Teen protects white bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear>

ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. & Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, California: Jossey-Bass Inc.

Colver, E. & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2 : Peer helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J. & Scannell, E. (1998). *The big book of team building games*. USA: McGraw-Hill Companies.

ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. USA: Alpha Books.

A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes : (Fondements conceptuels)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes : (Doctrine)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (3). (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7645-5176-0 Loeb, M. & Kindel, S. (1999). *Leadership for dummies*. Indianapolis, Indiana: Wiley Publishing, Inc.

Wilderdom. (2007). *Index to group activities, games, exercises and initiatives: Trust-building activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site <http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.

ISBN 0-8403-5682-X Ronhke, C. (1984). *Silver bullets: A guide to initiative problems, adventures games and trust activities*. USA: Kendall/Hunt Publishing Company.

OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper (sans date). *Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, ON: Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-fra.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>

Meredith, M., & Welk, G. (Eds.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual (3rd ed.)*. Windsor, ON: Human Kinetics.

Eaton, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA: Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participaction.com/fr-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, NY: Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An aid to training*. London, England: Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-001 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes (vol. 2)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Le stretching : 20^e anniversaire* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. US: Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. US: Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, ON: Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The sports rules book: essential rules for 54 sports*. USA: Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, NY: Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Parlons franchement des enfants et du sport : Conseils à l'intention des parents, des entraîneurs, et des enseignants*. Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). *Beginner's pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL: Leisure Press.

Norris, G. (Ed.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004*. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteeering.org

Eaton, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA: Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 skipping rope exercises for a better body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com

Sports Fitness Advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair ORIENTEEring II: A practical guide to route planning*. Winnipeg, MB: Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A walking club - Walkablock club of america. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is ultimate frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 206

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 207

OAIC 40-01 D Cad (3). (2003). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 41-05 D Cad (4). (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

0787224596 Henton, M. (1996). *Adventure in the classroom: Using adventure to strengthen learning and build a community of life-long learners*. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.

A-CR-CCP-030/PT-002 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des Cadets de l'armée* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (2007). À propos des cadets - L'histoire. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp.

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site <http://www.armycadetleague.ca>.

A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Scott, M (Ed.). (2003). Précisions sur les rôles dans les corps et escadrons de cadets. *Cadence : La Revue du Leadership du Mouvement des cadets du Canada*, Numéro 11, 30–32.

D Cad 4. (2005). OAIC 42-01, *Directives d'entraînement estival – Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Dans l'OAIC, Vol. 4. Les cadets de l'Armée. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-005-001/AG-001 D Cad. (Ébauche). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 55-04 D Cad 4. (2007). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 211

Unité régionale de soutien aux cadets (Centre) (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_e.html

Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>

Union Internationale de Biathlon. (2007). Union Internationale de Biathlon. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/women/002026-223-f.html>

Cool Running. (2007). *Fitness and performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml

Will-Weber, M. (2006). *Runner's world: Beginner's: Training: First steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0,00.html>

Daisy Outdoor Products. (2006). *AVANTI competition pellet rifle: operation manual: AVANTI legend model 853*. Rogers, AR: Daisy Outdoor Products.

Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-001 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD Video Chadderton, H. C. (Producer) (2005). *The boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario: The War Amps of Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *UNE GUERRE SINGULIÈRE : Les Canadiens en Sicile et en Italie* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revue navale internationale dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD Video Gimblett, R. H. (Author) (2004). *Opération Apollo - l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003*. Canada: Magic Light Publishing.

DVD Video Guilmain, C. (Director) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan*. National Film Board of Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, BC: VENTURE, The Naval Officer Training Centre.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the day – customs and traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

OREN 221

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (3). (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 978-0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. (2nd ed.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpackers field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). *Faune et flore du pays - Espèces*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.hww.ca/hww.asp?id=1&pid0>.

ISBN 0-618-15313-6 Bowers, Nora, Bowers, Rick et Kaufman, Kenn. (2004). *Kaufman Focus Guides: Mammals of north america*. New York, NY: Houghton Mifflin Company.

Parcs Canada. (2007). *Les ours et les gens : Un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.pc.gc.ca/pn-np/inc/PM-MP/visit/visit12a_f.pdf.

International Wolf Center. (2003). *Wolves and Humans – Are Wolves Dangerous to Humans ?* Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_are_wolves_dangerous.pdf.

Waterton Park Information Services. (2007). *Reference information section*. Extrait le 5 mars 2007 du site <http://www.watertoninfo.com/r/pred.html>.

International Wolf Center. (2002). *Living with wolves: Tips for avoiding conflicts*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_avoiding%20_conflict.pdf.

Minnesota Trappers Association. (2007). *Canadian Lynx*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.mntrappers.com/lynx.html>.

Manitoba Conservation. (2007). *Living with wildlife in Manitoba*. Extrait le 25 avril 2007 du site http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/pdf.coyote.html.

The Hunting Outfitters. (2007). *The hunting outfitters*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.huntingoutfitters.com>.

ISBN 1-894070-56-9 Ambulance St-Jean. (2006). *Cours de secourisme : Premier sur les lieux : guide de référence des étudiants*. Ottawa, Ontario, Ambulance St-Jean

St. John Ambulance Canada. (2004). *Seasonal safety tips: September 2004 be casual, not a casualty*. Extrait le 27 février 2007 du site http://www.sja.ca/English/safety_tips/safety_tips/September.asp.

ISBN 0-7858-1446-9 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Edison, NJ: Chartwell Books, Inc.

ISBN 0-688-01226-4 Bigon, M. and Regazzoni, G. (1982). *The morrow guide to knots*. New York, Quill/William Morrow.

ISBN 0-00-265314-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, London: HarperCollins Publishers.

B-GG-302-002/FP-001 FMC (1982). *Entraînement fondamental aux opérations par temps froid : Opérations particulières, volume 2, Opérations dans l'arctique et la zone subarctique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-042 A-85-269-001/FP-003 Forces canadiennes. (1986). *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Parcs Canada. (2007). *Parcs Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca/agen/index_F.asp.

Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). *Faune et flore du pays - Réseau d'aires protégées d'Environnement Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://www.hww.ca/hww2.asp?cid=4&id=231>.

Bureau du vérificateur général du Canada. (2007). *Bureau du vérificateur général du Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menue.html>.

Environnement Canada. (2007). *Loi canadienne sur la qualité de l'air*. Extrait le 21 mars 2007 du site <http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/default.asp?lang=Fr&n=6EBBF05D-1>.

Ressources naturelles Canada. (2007). *À propos de nous*. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.nrcan-rncan.gc.ca/inter/aboutus_f.html.

Environnement Canada. (2004). *Service canadien de la faune : Pleins feux sur le Service canadien de la faune*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.cws-scf.ec.gc.ca/focus_f.cfm#targ1.

Environnement Canada. (2002). *Présence de la moule zébrée dans le Saint-Laurent*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pub/pub004_e.html.

PioneeringProjects.org (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>

ISBN 1-58238-092-9 Brockman F. C. (2001). *Trees of North America: A guide to field identification*. New York, USA: St. Martin's Press.

Ressources naturelles Canada. (2002). *Les arbres provinciaux*. Extrait le 22 mars 2007 du site <http://cfl.scf.rncan.gc.ca/imfec-idecf/hosttrees.html>

ISBN 0-425-10572-5 Brown T. et Morgan B. (1993). *Tom Brown field guide: Wilderness survival*. New York, NY: The Bertley Publishing Group.

OREN 222

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. and Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

ISBN 1-4018-0961-8 Ford, H. L. (2003). *Landscape surveying*. Florence, KY: Thomson Delmar Learning.

OREN 223

(ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching 20th Anniversary*. (Rev. Ed.). Bolinas, CA: Shelter Publications Inc.

ISBN 0-517-8878-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

ISBN 0-7627-0476-4 Roberts, H. (1999). *Basic essentials, backpacking*. Guilford, CT: The Globe Pequot Press.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, NY: DK Publishing, Inc.

ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, OH: David & Charles.

Mountain Equipment Co-op. (2007). *Connect*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.mec.ca>.

Parcs Canada. (2007). *Les parcs nationaux du Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.pc.gc.ca>.

Club Alpin du Canada. (2007). *Le Club Alpin du Canada est un organisme national en alpinisme*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html>.

Sentiers Canada. (2007). *Sentiers Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.trailscanada.com>.

Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.tctrail.ca>.

Hike Ontario. (2007). *Hike Ontario*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.hikeontario.com>.

Mountain Equipment Co-op. (2007). *Learn packs and poles*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.mec.ca>.

OutdoorPlaces.com. (2004). *Buying guides, trekking poles*. Extrait le 17 avril 2007 du site http://www.outdoorplaces.com/gear/buying_guide.htm.

OREN 224

ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, ON: Paul Tawrell.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

B-GA-217-001/PT-001, La survie sous tous les climats. (sans date). Ottawa, Ontario, Défense nationale.

ISBN 0-425-10572-5 Brown, T & Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide to wilderness survival*. New York, NY: The Berkley Publishing Group.

Ferri, G. (2000). *The psychology of wilderness survival*. Hanover, ON: Skyway Printing.

A-CR-CCP-030/PT-002 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-263/PT-001 / ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Pepler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre*. Édition du millénaire. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpackers field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

ISBN 1-57990-468-8 Brotak, E. (2004). *Wild about weather*. New York, NY: Lark Books, A Division of Sterling Publishing Co., Inc.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, NY: DK Publishing, Inc.

ISBN 0-00-265314-7 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *SAS survival handbook*. London: HarperCollins Publishers.

A-CR-CCP-107/PT-001 Ministère de la Défense nationale (1978). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, plan de cours - formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. (2nd ed.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.

Ministère des transports. (2007). *Signaux sol à air*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm>.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification de l'étoile rouge.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation*, volume 1, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

3. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

4. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

5. Le PC s'applique aux périodes de développement des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

6. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

7. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

8. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

9. Le but de l'évaluation des cadets pour la qualification de l'étoile rouge est de mesurer l'étendue de la participation du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire prévues, et de faire une évaluation en comparant le niveau de participation à la norme minimale de qualification.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

10. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier du cours doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

11. L'officier du cours est encouragé à rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification de l'étoile rouge et pour lui donner une rétroaction sur son rendement général. Il est attendu que l'officier du cours rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli du chapitre 3, annexe B, Dossier de qualification de l'étoile rouge. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe C.

12. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de l'étoile rouge, doivent être traitées conformément aux ordonnances de l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

13. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire des cadets (p. ex., tests théoriques, contrôles de rendement, etc.) ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification de l'étoile rouge. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales.

NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE

15. La norme minimale de qualification de l'étoile rouge est :

- a. La présence à soixante pour cent du programme d'instruction obligatoire et complémentaire une fois membre du corps de cadets, telle que calculée par le corps de cadets.
- b. La réussite de chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification de l'étoile rouge qui se trouve au chapitre 3, annexe B.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

16. Les cadets qui ne satisfont pas à la norme de qualification minimale doivent avoir une occasion raisonnable de compléter l'instruction manquée. Si, à la fin de l'année d'instruction, le cadet n'a pas complété avec succès un OREN, le Cmdt du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge à toute exigence d'OREN, le Cmdt du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué à atteindre l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

17. Tout cadet pour qui une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification de l'étoile rouge. Cependant, le cadet passera à la qualification de l'étoile d'argent lors de sa troisième année de participation au corps de cadets. Si le Cmdt a décidé de ne pas accorder une dérogation en raison de l'assiduité ou du comportement, le cadet pourrait devoir recommencer la qualification de l'étoile rouge.

18. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de l'étoile rouge et qui ont progressé à l'étoile d'argent à leur troisième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de l'étoile rouge. Pour faciliter cette progression, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées dans le cadre de la qualification de l'étoile rouge qui font aussi partie de la qualification de l'étoile d'argent.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS

19. Le progrès de chaque cadet doit faire l'objet d'un rapport en utilisant le dossier de qualification de l'étoile rouge, qui se trouve à l'annexe B, qui sert également à déterminer la réussite de la qualification de l'étoile rouge. Les résultats doivent être inscrits et classés sur le formulaire MDN 2399, Dossier personnel du cadet.

BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE ROUGE

20. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de l'étoile rouge.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 à 16		17 à 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	<i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet développe et, ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD.</i>				
Apprentissage axé sur l'âge	Fondé sur l'expérience		Fondé sur le développement		Fondé sur les compétences
Description de la PD	<i>Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.</i>		<i>Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique, et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.</i>		<i>Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.</i>
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence améliorée
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p><u>NOTA</u> : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p><u>NOTA</u> : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences, et initiation à la compétence liée au raisonnement Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes Reconnaissance d'une maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE B
DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE

Nom du cadet : _____ Corps de cadets : _____

Les OREN dont la mention est « Non réalisée » ou « Réalisée » :

Sujet	N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN	
			Non réalisée	Réalisée
Civisme	X01	Participer à des activités sur le civisme		
Service communautaire	X02	Effectuer un service communautaire		
Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs		
Bonne forme physique et mode de vie sain	X04	Suivre la participation à des activités physiques		
Activités physiques	X05	Participer à des activités physiques		
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision		
Connaissances générales des cadets	207	Servir dans un corps de cadets de l'Armée		
Exercice militaire et cérémonial	208	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade		
Familiarisation des FAC	X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC		
Entraînement en campagne	221	Exécuter les fonctions de membre d'une équipe pendant un exercice d'entraînement en campagne de nuit		
Navigation	222	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole		
Randonnée de haute montagne	223	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice pendant la nuit		
Survie en milieu sauvage	224	Identifier les mesures immédiates à prendre quand on est perdu		

Qualification réussie	Oui	Non	Officier d'instruction	
			Signature : _____	Date : _____

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE C

LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (appendice 1), les calendriers d'instruction, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques ainsi que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non).
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des candidats.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE C, APPENDICE 1
FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :
SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE	
<ol style="list-style-type: none">1. Quelles sont vos attentes par rapport à ce niveau d'étoile?2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation?3. Quelles activités vous emballent le plus?4. Quels sont vos points forts?5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?6. Quels buts personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces buts?7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?	
NOTA	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date :

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, ce niveau d'étoile répond-t-il à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? *
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels buts personnels aimeriez-vous établir?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action qui tient compte de ses buts et de ses besoins en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures mutuellement convenues que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Il doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé ce niveau d'étoile?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous appliquer ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur du corps de cadets?
4. Quels sont les nouveaux buts personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction futures vous intéressent?

Remettre au cadet une copie de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation a été accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à maintenir des résultats conformes aux normes de la qualification et à élaborer un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non).
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre à vos questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
 2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
 3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
 4. Signer le formulaire de la SCI.
-

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif d'une séance de counselling pour l'instruction est de guider un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D, APPENDICE 1
FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex. gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire a été donné)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D'ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informez le cadet des conséquences qu'il subira s'il ne s'améliore pas.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT

CIVISME

1. **OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme**

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 203

1. **Rendement** : Démontrer des qualités de leadership dans un environnement entre pairs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer des qualités de leadership auprès des pairs en :
 - a. contribuant positivement à un groupe;
 - b. affichant une attitude positive en regard à l'apprentissage; et
 - c. étant responsable de ses actes et de ses choix.
4. **Remarques** : S.O.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 203 est conçue pour améliorer l'aptitude du cadet à démontrer des qualités de leadership :
 - (1) OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif);
 - (2) OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème);
 - (3) OCOM C203.03 (Discuter des caractéristiques d'un chef);
 - (4) OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef);
 - (5) OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance); et
 - (6) OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 203 se limite à un total de 11 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les 11 périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M203.01

1. **Rendement** : Discuter du leadership entre pairs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter du leadership entre pairs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer le leadership entre pairs, incluant :</p> <p>a. les responsabilités d'un cadet de l'étoile rouge, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) suivre la voie hiérarchique; (2) donner l'exemple; (3) être ferme, juste et amical; (4) témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés; (5) être conscient des risques d'accident; (6) prendre des initiatives; (7) se fixer des buts; et <p>b. les responsabilités d'un cadet de l'étoile rouge spécifiques au corps de cadets.</p>	Exposé interactif	15 min	C0-134
PE2	<p>Diriger une activité sur l'établissement des buts en demandant aux cadets de prendre en note :</p> <p>a. les buts à court terme réalisable au corps, comme :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) améliorer le port de l'uniforme; (2) améliorer l'exercice militaire; (3) assister à toutes les soirées d'instruction, etc.; 	Activité en classe	10 min	C0-022 (p. 39 à 42)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(4) les buts à long terme pour l'année d'instruction comme :</p> <p>(a) obtenir une promotion;</p> <p>(b) obtenir le prix de présence parfaite; et</p> <p>(c) participer à l'instruction d'été, etc.; et</p> <p>b. les étapes que les cadets doivent suivre pour atteindre ces buts.</p>			

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au leadership de subalterne, de stimuler leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter le leadership entre pairs.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Un modèle d'établissement des buts se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 3, annexe A.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : La liste des responsabilités du PE1 n'est pas exhaustive. Les responsabilités des cadets de l'étoile rouge de chaque corps de cadets peuvent varier.

OCOM M203.02

1. **Rendement** : Discuter des principes de leadership
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des principes de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principes de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership est une influence; b. l'influence peut être positive ou négative; et c. le leadership peut créer des occasions dans la vie. 	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 1 à 5)
PE2	Partager de brèves histoires de jeunes qui ont influencé leur environnement ou leur communauté de façon positive et qui ont créé des occasions pour leur futur ou celui des autres.	Exposé interactif	10 min	C0-113 (p. 103 et 107) C0-131 C0-132
PE3	Discuter d'un pair leader qui a eu une influence positive sur l'environnement ou la communauté.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification** :
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin d'initier les cadets aux principes de leadership, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les chefs qui ont une influence positive.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J. C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F. A. et Bean, S. M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-131 Enfants Entraide. (2007). *Biographie de Craig Kielburger*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm>.
- e. C0-132 Kidz World. (2007). *Teen Protects White Bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear>.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Des exposés sur des jeunes qui ont influencé de façon positive leur environnement ou leur communauté.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : On encourage les instructeurs à faire des recherches pour trouver des articles récents concernant des jeunes de leur région qui ont eu une influence positive sur l'environnement ou sur leur communauté, afin de les présenter en classe.

OCOM M203.03

1. **Rendement** : Discuter de la communication efficace entre pairs
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de la communication efficace entre pairs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance fondamentale de la communication pour influencer les autres, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. la communication efficace à titre de compétences; b. aspects de la communication non verbale; et c. envoyer et recevoir des messages et y répondre. 	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 43 et 44) C0-144 (p. 18)
PE2	Expliquer les trois styles de communication, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. la communication agressive; b. la communication passive; et c. la communication affirmative. 	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 211 et 212)
PE3	Discuter de la communication affirmative, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'utilisation de la communication fondée sur le « Je »; et b. les compétences d'écoute active. 	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 230 à 234) C0-144 (p. 13)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets à une communication efficace entre pairs, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
7. **Documents de référence** :
 - a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communications*. É.-U., Pearson Education, Inc.
 - b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
 - c. C0-144 ISBN TBA Colver, E. et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, ON, YouCAN.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

OCOM M203.04

1. **Rendement** : Démontrer la dynamique de groupe positive
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer la dynamique de groupe positive dans un environnement de pairs, incluant :
 - a. contribuer aux objectifs de groupe;
 - b. témoigner sa confiance à l'égard du groupe;
 - c. créer un environnement sécuritaire pour inciter les autres à partager leurs opinions;
 - d. suivre le chef;
 - e. finir les tâches;
 - f. afficher un esprit de corps; et
 - g. apprécier les autres membres du groupe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la dynamique de groupe positive.	Discussion de groupe	10 min	
PE2	<p>Expliquer comment afficher une dynamique de groupe positive en :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. contribuant aux discussions de groupe en formulant des commentaires; b. se motivant; c. s'assurant que les objectifs de groupe sont conformes aux buts du MCC; d. essayant de nouvelles choses; e. étant sensible à d'autres points de vue; f. connaissant les forces et les faiblesses des membres de l'équipe; g. augmentant la confiance en soi à l'aide du dialogue interne; h. coopérant; 	Exposé interactif	25 min	C0-028 C0-114 (p. 12) C0-115

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	i. résolvant les conflits aussi rapidement que possible, au niveau le plus bas et le plus pertinent possible; et j. célébrant les succès.			
PE3	Démontrer la dynamique de groupe positive.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 25 min |
| d. | Activité en classe : | 15 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la dynamique de groupe positive.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets à la dynamique de groupe positive, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team-Building Games*. É.-U., McGraw-Hill Companies.
- C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team-Building*. É.-U., Alpha Books.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : L'instructeur doit présenter un environnement d'apprentissage et de travail de groupe sécuritaire, dans lequel les cadets afficheront et démontreront la dynamique de groupe positive.

OCOM M203.05

1. **Rendement** : Discuter des comportements influents
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des comportements influents, y compris :
 - a. l'approche directive;
 - b. l'approche persuasive; et
 - c. l'approche participative.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent directif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE2	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent persuasif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE3	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent participatif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE4	Discuter des situations dans lesquelles les cadets pourraient utiliser les divers comportements influents entre pairs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. aux cadets; et b. à l'école, etc. 	Discussion de groupe	10 min	C0-113 (p. 88 à 91 et 164) C0-115

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 à PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les comportements influents.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-047 A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Fondements conceptuels)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-048 A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Doctrine)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-115 (ISBN 0-7879-4059) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Des jeux de rôles se trouvant dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 3, annexes B, C et D.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M203.06

1. **Rendement** : Utiliser la résolution de problème
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit utiliser la résolution de problème.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	a. Expliquer la résolution de problèmes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'analyse par essai et erreur; et (2) la méthode par analyse logique; et b. les étapes du processus de résolution de problème, incluant : <ol style="list-style-type: none"> (1) confirmer la tâche; (2) identifier le problème; (3) définir le facteur critique; (4) élaborer des solutions de rechange; (5) comparer les solutions de rechange; (6) trouver la meilleure solution possible; (7) mettre la solution en œuvre; et (8) évaluer le plan et la mise en œuvre. 	Exposé interactif	20 min	A2-036 C0-115 (p. 45 et 46) C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Diriger une activité d'écriture dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes à l'aide de la technique du PE1.	Activité en classe	10 min	C0-115 (p. 45 et 46)
PE3	Diriger une discussion dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	20 min	C0-115 (p. 45 et 46)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Discussion de groupe : | 20 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à la résolution de problème.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter la résolution de problème.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs opinions sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence :**

- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M203.07

1. **Rendement** : Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer l'intégrité personnelle, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la définition de l'intégrité; b. que l'intégrité personnelle est le fondement du leadership; c. que l'intégrité personnelle fait en sorte que le chef est cohérent puisque ses actions refléteront ses croyances; et d. qu'afin de gagner la confiance des autres, le chef doit montrer l'exemple parce que ses paroles doivent correspondre à ses actions. 	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 35 à 47)
PE2	<p>Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets réfléchissent à des situations où ils ont observé l'intégrité dans leur groupe de pairs, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'honnêteté; b. l'honneur; c. la bonne personnalité; d. la décence; e. l'équité; f. la sincérité; et g. la fiabilité; etc. 	Activité en classe	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets créent une affiche qui illustre un exemple d'intégrité. L'affiche peut être un dessin, une carte, une phrase, etc.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets à l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.

7. **Documents de référence :** C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J.C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :**

- Stylos ou marqueurs à pointe de feutre; et
- Papier de format 8.5 x 14 po.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

OCOM M203.08

1. **Rendement** : Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Activité en classe	25 min	C0-152 C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon amusante et stimulante qui permet aux cadets d'acquérir davantage de connaissances dans les activités de promotion du travail d'équipe, et qui renforce leur appréciation des principes fondamentaux de leadership.
7. **Documents de référence** :
 - a. C0-152 Wilderdom. (2007). *Index to Group Activities, Games, Exercises and Initiatives: Trust-Building Activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site <http://www.wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.
 - b. C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C203.01

1. **Rendement** : Consigner des entrées dans un journal réflexif
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit consigner des entrées dans un journal réflexif après une activité d'instruction spécifique par l'écriture, le dessin d'une carte ou un dessin.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets consigneront leurs pensées sur le leadership dont ils ont fait preuve et qu'ils ont observé lors d'une activité d'instruction spécifique.	Activité en classe	25 min	C0-113 (p. 122 à 131)

5. **Durée** :

- | | |
|------------------------------|------------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Activité en classe : | 25 min |
| c. Total : | 3 x 30 min |

6. **Justification** : Une activité en classe a été choisie pour cette leçon en vue de renforcer les principes et les caractéristiques de leadership, et de stimuler l'esprit. L'activité permet également aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments relativement à une activité récente de promotion du travail d'équipe ou de formation.
7. **Documents de référence** : C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : Des modèles sur lesquels figurent des questions de réflexion.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Le présent OCOM devrait être enseigné après une activité pratique importante, comme une visite, un exercice en campagne ou l'OCOM M203.08 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe).
- b. On alloue 3 périodes à cet OCOM. Les corps peuvent conduire cette instruction plus d'une fois par année.

OCOM C203.02

1. **Rendement** : Utiliser la résolution de problème
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit employer la résolution de problème en :
 - a. complétant les activités, les mises en situation ou les simulations fournies; et
 - b. partageant avec les pairs :
 - (1) la décision prise; et
 - (2) la raison de la décision.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes en utilisant une analyse logique, en : <ol style="list-style-type: none"> a. confirmant la tâche; b. identifiant le problème; c. définissant le facteur critique; d. élaborant une solution de rechange; e. comparant les solutions de rechange; f. trouvant la meilleure solution possible; g. mettant la solution en œuvre; et h. évaluant le plan et la mise en œuvre. 	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46) A2-036
PE2	Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	25 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 25 min |
| c. | Discussion de groupe : | 25 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM C203.03

1. **Rendement** : Discuter des caractéristiques d'un chef
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit discuter des caractéristiques d'un chef, y compris :
 - a. choisir un chef spécifique; et
 - b. partager les caractéristiques de leur chef.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	En groupe d'au plus quatre, les cadets discutent l'étude d'un chef choisi.	Activité en classe	30 min	C0-113 (p. 162 à 166)
PE2	Diriger une discussion de groupe dans le cadre de laquelle les cadets se portent volontaires pour partager avec l'ensemble du groupe les recherches qu'ils ont menées au sujet d'un chef choisi.	Discussion de groupe	20 min	C0-113 (p. 162 à 166)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 30 min
 - c. Discussion de groupe : 20 min
 - d. Total : 60 min
6. **Justification** :
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon de renforcer les principes de leadership pour stimuler l'esprit.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les caractéristiques d'un chef.
7. **Documents de référence** : C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Les cadets feront des recherches sur un chef de leur choix (un membre du personnel militaire, un chef politique, un pasteur, un enseignant, etc.) à l'avance et apporteront cette information et leurs connaissances sur cette personne en classe.

OCOM C203.04

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un chef
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour tout le groupe.
3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation donnée par un chef.
4. **Points d'enseignement** : On demande au conférencier en leadership de :
 - a. décrire les caractéristiques de leur leadership, y compris :
 - (1) leurs principes de leadership; et
 - (2) leurs qualités à titre de chef; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Afin de présenter d'autres chefs aux cadets, le personnel du corps de cadets ne doit pas enseigner cet OCOM.
 - b. On peut répéter cet OCOM avec d'autres chefs issus de divers milieux, en utilisant les périodes optionnelles de l'horaire d'instruction.
 - c. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C203.05

1. **Rendement** : Participer à des activités de renforcement de la confiance
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un bandeau pour les yeux;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Expérientielle	25 min	C0-077 (p. 79 à 95)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification** : Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence** : C0-077 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : Un bandeau pour les yeux.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C203.06

1. **Rendement** : Participer à des activités de résolution de problème
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un chronomètre;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de résolution de problème.	Expérientielle	25 min	C0-077 (p. 110 à 123)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification** : Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence** : C0-077 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction** : Un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

BONNE FORME PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN

1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 – Participer à des activités physiques

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 206

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé durant un exercice de tir de précision récréatif
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible;
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (8) de la supervision; et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision en :
 - a. effectuant un contrôle de sécurité;
 - b. se servant des techniques de tir de précision; et
 - c. suivant les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
5. **Matière complémentaire** :
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 206 est conçue pour améliorer l'expérience de tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine);
 - (2) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée); et
 - (3) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de l'étoile verte comme instruction complémentaire à l'étoile rouge, plus précisément l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).
 - c. Lorsqu'il choisit le matériel complémentaire de l'étoile verte, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 206 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. On doit utiliser un maximum de quatre périodes pour appuyer les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision. Les corps ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM en ordre; par contre, le corps qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit compléter les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision, avant de conduire l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

OCOM M206.01

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible;
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) un tapis de tir;
 - (8) les Ordres permanents du champ de tir local;
 - (9) de la supervision; et
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir; b. réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir; c. réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé; d. décrire la disposition du champ de tir; et e. réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir. 	Exposé interactif	10 min	A0-027 (p. 1-3-4 et 1-8-1 à 1-8-4)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes : a. le classement; b. les activités amusantes; c. les activités chronométrées; ou d. les activités compétitives en équipe ou individuelles.	Activité pratique	70 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 70 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et servira à présenter des renseignements importants au sujet de l'activité de tir de précision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision récréatif dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041 OAIC 14-41 D Cad 4. (2005). *Classification de tir de précision*. Ottawa ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-103 Free Fever. (aucune date). *Free Space Shuttle Clip Art*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.freefever.com/freeclipart/spaceshuttle.html>.
- C0-109 Eight Planets. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.luna.eightplanets.net/>.
- C0-110 H2O University. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site http://www.h2ouniversity.org/html/K2_facts_earth.html.

8. **Matériel d'instruction :**

- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- Des lunettes de sécurité;

- d. Des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. Un cadre de cible;
- f. Une cible appropriée;
- g. Un tapis de tir;
- h. Des drapeaux (rouge et vert); et
- i. Les Ordres permanents du champ de tir local.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des lunettes de sécurité;
- d. Des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. Un cadre de cible;
- f. Des cibles appropriées; et
- g. Un tapis de tir.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Les cadets doivent avoir passé le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets (qui se trouve dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 3, annexe C).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C206.01

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques pour tenir la carabine
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques pour tenir la carabine, y compris :
 - a. adopter la position de tir couchée; et
 - b. tenir la carabine à air comprimé des cadets, en se servant de la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets comme support.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer comment adopter la position de tir couchée en s'assurant que :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le poids du corps est réparti uniformément; b. la position est stable tout le long du tir; c. le corps forme un angle de 5 à 20 degrés avec la ligne de visée; d. le corps est allongé et la colonne vertébrale est droite; e. la jambe gauche est parallèle avec la colonne vertébrale; f. le pied droit est en ligne droite ou tourné vers la droite; g. le pied gauche est allongé en ligne droite jusqu'à la pointe du pied, ou il pointe vers la droite; et h. le genou droit est remonté, afin que la cuisse forme un angle de 30 à 45 degrés par rapport à la jambe gauche. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 2-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tenir la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle, y compris : a. assembler la bretelle; b. mettre la bretelle sur le bras; c. ajuster la boucle pour le bras; d. attacher la bretelle à la carabine à air comprimé des cadets; et e. ajuster la boucle pour le bras.	Démonstration	10 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE3	Diriger une activité de technique pour tenir la carabine, y compris : a. la position couchée; et b. l'utilisation d'une bretelle.	Exécution	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration : | 15 min |
| c. | Exécution : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques pour tenir la carabine que le cadet doit acquérir.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les techniques pour tenir la carabine sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- Des tapis de tir (si disponible).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- c. Des tapis de tir (si disponible).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Les instructions peuvent être modifiées pour les cadets gauchers (p. ex. indiquer la main gauche ou le pied gauche lorsque les instructions font appel à la main droite ou au pied droit).
- b. Le présent OCOM vise à améliorer et à développer davantage les techniques enseignées à l'OCOM M106.03 (Appliquer les techniques d'instruction du tir de précision).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C206.02

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de visée
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une cible appropriée;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de visée avec la carabine, y compris :
 - a. déterminer la bonne utilisation de la vision;
 - b. cerner les aspects de la visée; et
 - c. mettre en pratique les techniques de respiration.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment utiliser la vision et la faire pratiquer par les cadets, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. trouver l'œil dominant; b. tirer avec les deux yeux ouverts; et c. éviter de fixer. 	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-10)
PE2	Identifier et expliquer les aspects de la visée, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. le système de visée de la carabine à air comprimé des cadets, incluant : <ol style="list-style-type: none"> (1) la mire avant; et (2) la mire arrière, incluant : <ol style="list-style-type: none"> (a) le dioptre de la mire; (b) l'élévation; et (c) la dérive; b. la position naturelle de la tête; et c. la distance entre l'œil et la mire arrière. 	Exposé interactif	25 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	Nota : Expliquer que la hausse représente le mouvement de bas en haut et que la dérive représente celui de gauche à droite dans la mire arrière. On ne traitera pas de l'ajustement des mires pour l'instant.			
PE3	Expliquer et démontrer la technique de respiration liée au tir de précision et la faire pratiquer par les cadets, incluant : a. discuter de l'importance d'une respiration contrôlée pour le tir de précision; et b. effectuer une séquence de respiration contrôlée.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-12)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| c. | Exposé interactif : | 25 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de visée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour présenter les méthodes de visée.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- Des cibles appropriées; et
- Des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

- c. Des cibles appropriées; et
- d. Des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C206.03

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de tir
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de tir avec la carabine à air comprimé des cadets, dans la position de tir couchée, y compris :
 - a. pratiquer l'alignement naturel;
 - b. démontrer le contrôle de la détente; et
 - c. définir le maintien de la visée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer l'alignement naturel et demander aux cadets de le pratiquer : <ol style="list-style-type: none"> a. prendre une position couchée confortable; b. obtenir une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder au travers des mires une fois à l'aise; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. effectuer le tir. 	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE2	Démontrer et expliquer le contrôle de la détente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la position de la main sur la carabine; b. la position du doigt sur la détente; et c. pression sur la détente. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-5-9 et 1-5-10)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Définir le suivi du coup comme l'action de maintenir une position couchée stable pour deux secondes et de retrouver une image de visée après avoir tiré avec la carabine à air comprimé.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-10)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| c. | Démonstration : | 5 min |
| d. | Exposé interactif : | 5 min |
| e. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le contrôle de la détente.
- Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 afin de présenter la matière de base concernant le maintien de la visée.

7. **Documents de référence :** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- Des cibles appropriées; et
- Des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Une carabine à air comprimé des cadets;
- Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- Des cibles appropriées; et
- Des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OREN 207

1. **Rendement** : Servir dans un corps de cadets de l'Armée
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le service dans un corps de cadets royaux de l'Armée canadienne, y compris :
 - a. identifier les occasions d'instruction disponibles la deuxième année;
 - b. reconnaître les aspects marquants de l'histoire des cadets royaux de l'Armée canadienne;
 - c. reconnaître le rôle du répondant local; et
 - d. identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.
4. **Remarques** :
 - a. L'OCOM M207.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile rouge) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L'OCOM M207.04 (Identifier les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC) doit se dérouler avant les dates limites de présentation des demandes au CIEC.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 207 vise à améliorer les connaissances des cadets pour servir dans un corps de cadets de l'Armée :
 - (1) OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de la Marine Royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada).
 - (2) OCOM C207.02 (Visiter un corps de cadets ou un escadron local).
 - b. Certains éléments d'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte peuvent être choisis comme instruction complémentaire du programme de l'étoile rouge, notamment l'OCOM C107.03 (Participer à une activité relative à l'histoire du corps de cadets).
 - c. La matière complémentaire fournie dans l'OREN 207 se limite au total de cinq périodes qui auront lieu pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas obligés d'utiliser toutes les cinq périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M207.01

1. **Rendement** : Identifier les occasions d’instruction de l’étoile rouge
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) du programme de l’étoile rouge;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier l’instruction de l’étoile rouge, y compris :
 - a. l’instruction obligatoire;
 - b. l’instruction complémentaire.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l’instruction obligatoire de l’étoile rouge : <ol style="list-style-type: none"> a. l’instruction commune à tous les éléments des OCC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme; (2) le service communautaire; (3) le leadership; (4) la forme physique et le mode de vie sain; (5) les sports récréatifs; (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé; (7) la connaissance générale des cadets; et (8) l’exercice militaire; et b. l’instruction propre à l’Armée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les Forces canadiennes; (2) l’entraînement en campagne; (3) la navigation; 	Exposé interactif	5 min	A0-010 A2-031 A2-035

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) la randonnée en montagne; et (5) la survie en milieu sauvage.			
PE2	Discuter des occasions d'instruction complémentaire de l'étoile rouge.	Exposé interactif	5 min	Voir les Remarques au para 11.
PE3	Aborder les éléments nécessaires pour établir un contrat d'engagement communautaire, y compris : a. être présent; b. être sécuritaire; c. établir des objectifs; d. être honnête; e. accepter et continuer. Nota : Initier les cadets au contrat d'engagement communautaire déjà existant au corps de cadets. Si aucun contrat d'engagement communautaire n'existe, l'instructeur aura besoin d'une période supplémentaire pour élaborer un contrat.	Exposé interactif	15 min	C2-038

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour présenter l'instruction de deuxième année aux cadets et pour stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence** :

- A0-010 OAIC 11-03, D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-031 OAIC 40-01, D Cad 3. (2003). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-035 OAIC 41-05, D Cad 4. (2006). *Aperçu du Programme d'expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C2-038 (ISBN 0-78722-4596) Henton, M. (1996). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-long Learners*. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents de cours des OREN et des OCOM pour l'instruction de l'étoile rouge.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Pour les occasions d'instruction complémentaire de l'étoile rouge dans le PE2, se référer au plan d'instruction annuel du corps de cadets.
- b. Du temps supplémentaire peut être nécessaire pour compléter un contrat d'engagement communautaire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M207.02

1. **Rendement** : Reconnaître l'histoire des cadets royaux de l'Armée canadienne (Cad RAC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître l'historique des Cad RAC, y compris :
 - a. les événements marquants du programme des cadets de l'Armée; et
 - b. la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Présenter les événements importants dans le programme des cadets de l'Armée, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la formation d'associations d'exercice militaire; b. les premiers officiers commissionnés; c. les contributions de Lord Strathcona; d. les effets de la Première Guerre mondiale; e. les effets de la Deuxième Guerre mondiale; f. l'attribution du titre « Royal »; g. la réorganisation importante suivante; h. l'introduction de l'écusson des Cad RAC; i. l'unification des Forces canadiennes (FC); j. l'inclusion des femmes; k. le nouvel uniforme; l. la présentation des bannières des cadets de l'Armée; m. le changement de l'âge de l'enrôlement; n. le Cadre des instructeurs de cadets (CIC); o. le 125^e anniversaire; et p. les mises à jour à une forme moderne. 	Exposé interactif	15 min	A0-036 (p. 2-20 à 2-24 et p. 2-27) A0-045 C2-063

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Présenter les dates marquantes de la Ligue des cadets de l'Armée, y compris : a. l'histoire; et b. les objectifs.	Exposé interactif	5 min	C2-063
PE3	Diriger une discussion de groupe sur : a. les sujets qui ont été intéressants; et b. la raison pour laquelle les sujets ont été intéressants.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Discussion de groupe : | 5 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et le PE2 pour initier les cadets à l'histoire des Cad RAC et de présenter la matière de base.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire des Cad RAC.

7. **Documents de référence :**

- A0-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-045 Cadets Canada. (2007). *Au sujet des cadets – Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp.
- C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site <http://www.armycadetleague.ca>.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents de cours des événements importants.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M207.03

1. **Rendement** : Reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir les termes répondant et comité répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 (p. 6/40)
PE2	Discuter de l'historique du comité répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-046
PE3	Expliquer le rôle et les responsabilités du répondant local, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. financer; b. recruter des cadets; c. attirer des officiers au corps de cadets; d. vérifier les bénévoles; e. fournir des bureaux et des installations d'instruction adéquats; f. participer aux nominations des grades de cadets séniors; g. participer aux sélections pour le CIEC et les échanges; et h. participer aux sélections pour l'attribution des décorations et des récompenses. 	Exposé interactif	15 min	A0-040 (p. 10/40, 15/40–16/40, 18/40–19/40, 26/40–27/40, et 32/40) C2-063

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux rôles et responsabilités du répondant local et présenter la matière de base.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-046 Scott, M. (Ed.). (2003). Précisions sur le rôle des civils dans les corps et escadrons de cadets. *Cadence : La Revue du Leadership du Mouvement des cadets du Canada*, Numéro 11, 30–32.
 - c. C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site <http://www.armycadetleague.ca>.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Cet OCOM peut être enseigné par un membre du répondant ou du comité répondant. Le conférencier doit être informé des objectifs avant la leçon.

OCOM M207.04

1. **Rendement** : Identifier les occasions d’instruction de la deuxième année au CIEC
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d’instruction de la deuxième année au CIEC, dont :
 - a. les domaines d’intérêt;
 - b. les cours donnés dans chaque série de cours,
 - c. les éléments des cours; et
 - d. les conditions d’admissibilité.
4. **Points d’enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des domaines spécialisés de l’instruction de la deuxième année au CIEC, dont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership dans l’exercice militaire et le cérémonial; b. le conditionnement physique et les sports; c. la musique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la musique militaire; et (2) le corps de cornemuses; d. le tir de précision; et e. l’expédition. 	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A2-031
PE2	<p>Décrire les cours de la deuxième année au CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les cours communs sont entre autres : <ol style="list-style-type: none"> (1) sur le conditionnement physique et les sports – élémentaire; (2) de musicien élémentaire de musique militaire; et (3) de musicien élémentaire de corps de cornemuses et de tambours; 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A2-027 A2-031

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les cours propres à l'élément sont entre autres : (1) le leadership élémentaire; (2) le tir élémentaire; et (3) l'expédition élémentaire; et c. les qualifications préalables pour chaque cours de trois semaines.			

5. **Durée :**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Discussion de groupe :	10 min
c. Exposé interactif :	15 min
d. Total :	30 min

6. **Justification :**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-010 D Cad 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Dans *OAIC vol 1. Administration*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-027 D Cad 4. (2005). OAIC 42-01, *Directives d'entraînement estival – Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Dans *OAIC vol 4. Les cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-031 D Cad. (2003). OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Dans *OAIC vol. 4. Les cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM doit être conduit avant la date d'échéance des demandes d'instruction d'été fixée par le détachement de cadets applicable.
- b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été pendant une séance d'instruction facultative après le déroulement de cet OCOM.
- c. Le corps de cadets peut choisir d'accorder des périodes supplémentaires d'instruction complémentaire afin de prolonger cette séance à une qui comprend un séminaire d'information pour les parents, etc.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C207.01

1. **Rendement** : Identifier la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier la structure des grades :
 - a. des cadets de la Marine royale du Canada; et
 - b. des cadets de l'Aviation royale du Canada.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les insignes de grades des cadets, dont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les grades des cadets de la Marine, dont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> (1) matelot de 3^e classe (mat 3); (2) matelot de 2^e classe (mat 2); (3) matelot de 1^{re} classe (mat 1); (4) matelot-chef (matc); (5) maître de 2^e classe (m 2); (6) maître de 1^{re} classe (m 1); (7) premier maître de 2^e classe (pm 2); et (8) premier maître de 1^{re} classe (pm 1). b. les grades des cadets de l'Air, dont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> (1) cadet de l'Air (Cdt); (2) cadet de l'Air de première classe (cad 1); (3) caporal (cpl); (4) caporal de section (cpl s); (5) sergent (sgt); 	Exposé interactif	10 min	A1-003 A3-004 (p. 1/9 à 9/9 et A-1/1)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(6) sergent de section (sgt s); (7) adjudant de deuxième classe (adj 2); et (8) adjudant de première classe (adj 1).			
PE2	Diriger une activité pour familiariser les cadets avec la structure des grades de cadets de la Marine et de l'Air, choisi des éléments suivants : a. l'activité-tornade de grade; b. Qui suis-je?; et c. Jeu de mémoire.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cad. (Ébauche). *Instructions sur la tenue des cadets de la Marine royale du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A3-004 OAIC 55-04 D Cad 4. (2007). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les instructeurs doivent choisir une des trois activités données pour compléter le PE2 avant le début de cette leçon.

OCOM C207.02

1. **Rendement** : Visiter un corps de cadets ou un escadron local
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme** : Le cadet doit visiter un corps de cadets ou un escadron pour se familiariser avec les différences au sein des éléments et entre les éléments en matière d'instruction des cadets.
4. **Points d'enseignement** : Organiser une visite des installations d'un corps de cadets ou d'un escadron, en soulignant les points suivants :
 - a. déterminer le nombre de membres du personnel et de cadets; et
 - b. décrire les points suivants :
 - (1) l'instruction obligatoire propre à l'élément;
 - (2) les choix de l'instruction complémentaire du corps de cadets ou de l'escadron;
 - (3) l'histoire et les traditions :
 - (a) de l'élément;
 - (b) du corps de cadets ou de l'escadron; et
 - (c) de l'unité d'affiliation; et
 - (4) certains voyages et échanges auxquels le corps de cadets ou l'escadron ont participé.
5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification** : Une sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée dans l'OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de l'Aviation royale du Canada et des cadets de la Marine royale canadienne) et présenter aux cadets l'instruction donnée par les autres éléments, grâce à la participation d'une activité qui se déroule dans un milieu réel.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Il est recommandé d'enseigner l'OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de l'Aviation royale du Canada et des cadets de la Marine royale canadienne) avant cette visite.
- b. Cette sortie éducative peut être effectuée lors d'une journée d'instruction assistée ou pendant une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OREN 208

1. **Rendement** : Exécuter de l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade, incluant :
 - a. la façon de tourner à gauche et à droite en marchant;
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - c. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Remarques** : On conseille aux instructeurs de suivre l'ordre des OCOM, car les OCOM ultérieurs dépendent des OCOM précédents.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 208 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux corps de cadets qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue) permet la pratique de l'instruction obligatoire de l'étoile verte; et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter des exercices militaires avec armes).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de l'étoile verte comme instruction complémentaire pour l'étoile rouge, plus précisément l'OCOM C108.01 (Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires). On peut choisir les mouvements d'exercice militaire de l'A-PD-201-000/PT-000, chapitre 2 ou 3.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 208 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de six périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C108.01 (Exécuter les mouvements d'exercice militaire supplémentaires) et l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue), qui doivent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M208.01

1. **Rendement** : Tourner à gauche et à droite en marchant
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit tourner à gauche et à droite en marchant à titre de membre d'une escouade.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de tourner à gauche en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-29 et 3-30)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tourner à droite en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-31)

5. **Durée** :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Démonstration et exécution : | 50 min |
| c. Total : | 60 min |

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tourner en marchant, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M208.02

1. **Rendement** : Former une file indienne de la halte
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit exécuter, à titre de membre d'une escouade, la formation de la file indienne à partir de la halte, y compris :
 - a. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-43 et 3-44)
PE2	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en ligne à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-45 et 3-46)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la formation de la file indienne à partir de la halte, sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM C208.01

1. **Rendement** : S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit participer à une revue d'un exercice militaire de cérémonie choisi parmi les OCOM M108.01 à M108.11.
4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire de cérémonie, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des prises d'armes.
 - b. Un maximum de deux périodes a été prévu pour cet OCOM afin d'effectuer la révision de tout exercice militaire obligatoire appris aux OCOM M108.01 à M108.11.
 - c. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - d. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C208.02

1. **Rendement** : Exécuter des exercices militaires avec armes
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) un fusil pour l'exercice militaire;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-053/PT-001, *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des cadets de la Marine*, chapitre 2, le cadet doit exécuter l'exercice militaire avec armes à titre de membre d'une escouade.
4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	230 min
c. Total :	240 min
6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire avec armes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence** : A0-038 A-CR-CCP-053/PT-001 D Cad. (2000). *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** : Un fusil pour l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage** : Un fusil pour l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** :
 - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour faire les démonstrations de cette leçon.
 - b. La répartition recommandée des leçons portant sur l'exercice militaire de base avec armes est la suivante :
 - (1) adopter les positions « garde-à-vous », « en place repos » et « repos » avec armes, y compris (une période) :
 - (a) la position du « garde-à-vous »;
 - (b) de la position « garde à vous » à la position « en place repos »;

- (c) de la position « en place repos » à la position « repos »;
 - (d) de la position « repos » à la position « en place repos »; et
 - (e) de la position « en place repos » à la position « garde à vous »;
 - (2) exécuter les positions « au sol armes » et « ramassez armes » (une période);
 - (3) exécuter de la position au pied armes à la position sur l'épaule armes et de la position sur l'épaule armes à la position au pied armes (une période);
 - (4) exécuter l'alignement d'une escouade avec armes (une période);
 - (5) exécuter les saluts avec armes à la halte, y compris (deux périodes) :
 - (a) salut à la position sur l'épaule armes;
 - (b) de la position sur l'épaule armes à la position présentez armes; et
 - (c) de la position présentez armes à la position sur l'épaule armes; et
 - (6) marcher et arrêter au pas cadencé avec armes (une période).
- c. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

OREN C211

1. **Rendement** : Participer à des activités compétitives de biathlon d'été
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) des lunettes de sécurité;
 - (3) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé des cadets;
 - (4) des contenants pour les plombs;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8; et
 - (2) Un parcours établi de course d'environ 500 à 1000 m.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, à titre de membre d'une section, participer à des activités compétitives de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m;
 - f. terminer la course.
4. **Remarques** :
 - a. Les cadets doivent avoir complété l'OREN C111 (Participer à une activité de biathlon d'été) avant de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.
 - c. Toutes les activités du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).

5. **Matière complémentaire :**

- a. L'OREN C211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique qui vise à donner au cadet une occasion de participer à des activités compétitives de biathlon d'été.
- b. Les corps ou les escadrons qui décident de compléter l'OREN C211 à titre d'instruction complémentaire peuvent compléter les OCOM C211.01 à C211.03 ou l'ensemble des OCOM C211.01 à C211.04. Les corps ou les escadrons ne peuvent pas compléter l'OCOM C211.04 (Participer à une activité compétitive de biathlon d'été) si les cadets n'ont pas complété les OCOM C211.01 à C211.03.
- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN C211 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée.

OCOM C211.01

1. **Rendement** : Reconnaître les occasions de biathlon civil
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les occasions de biathlon civil, incluant :
 - a. les occasions d'instruction; et
 - b. les événements compétitifs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les occasions d'entraînement pour le biathlon aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148 C0-149
PE2	Présenter les occasions de biathlon compétitif aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148
PE3	Identifier les biathlètes célèbres qui ont été initiés à leur sport grâce au Programme des cadets du Canada.	Exposé interactif	5 min	C0-082 C0-153

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux événements de biathlon civil et stimuler leur intérêt.
7. **Documents de référence** :
 - a. A0-042 Unité régionale de soutien aux cadets (Centre). (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_f.html.

- b. C0-082 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>.
 - c. C0-148 Union Internationale de Biathlon (2007). *Union Internationale de Biathlon*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>.
 - d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, ON, Biathlon Canada.
 - e. C0-153 Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/femmes/002026-223-f.html>.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

OCOM C211.02

1. **Rendement** : Courir sur un terrain à géographie différente
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement composé de terrains à géographie différente assez grand pour y établir un parcours de course de 20 à 40 m.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. participer à un échauffement;
 - b. se pratiquer à courir sur un terrain à géographie différente; et
 - c. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les techniques de course sur un terrain à géographie différente, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la posture et l'alignement du corps; b. la position du pied; et c. l'endurance. 	Exposé interactif	5 min	C0-080
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils courent sur un terrain à géographie différente.	Activité pratique	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE5	Décrire comment créer et mettre en œuvre un programme de course.	Exposé interactif	5 min	C0-146

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE5 afin d'initier les cadets aux techniques de course sur un terrain à géographie différente et sur la façon de mettre en œuvre un programme de course.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la course sur un terrain à géographie différente dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (aucune date). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.

- g. C0-080 Cool Running. (2007). *Fitness and Performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.
- h. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- i. C0-146 Will-Weber, M. (2006). *Runner's World: Beginner's: Training: First Steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0.00.html>.
- j. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement; et
- b. Un sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** On peut utiliser des escaliers à la place d'un terrain à géographie différente.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C211.03

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (4) des lunettes de sécurité;
 - (5) un tapis de tir;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine), réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE2	Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Diriger une activité de tir à la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.	Activité pratique	10 min	
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée :**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Activité pratique : | 20 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir à la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle de la carabine, après une activité physique.

7. **Documents de référence :**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercices*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching For Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- C0-080 Cool Running. (2007). *Cool Running*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.
- C0-085 Daisy Outdoor Products. (2006). *AVANTI Competition Pellet Rifle: Operation Manual: AVANTI Legend Model 853*. Rogers, AR, Daisy Outdoor Products.
- C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Des tapis de tir;
- c. Des carabines à air comprimé des cadets; et
- d. Une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
- c. Des lunettes de sécurité;
- d. Des cadres de cibles; et
- e. Une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** L'OCOM C206.01 doit être complété avant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C211.04

1. **Rendement** : Participer à une activité compétitive de biathlon d'été
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002; et
 - (2) Un parcours de course de 500 à 1000 m sur un terrain à géographie différente.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. tirer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. tirer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Expliquer les composantes d'une activité compétitive de biathlon d'été, incluant :
 - (1) le déroulement du cours;
 - (2) les règles et règlements;
 - (3) le pointage;
 - (4) les pénalités; et
 - (5) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin;
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
- c. Diriger une activité compétitive de biathlon d'été conformément au paragraphe 3. Les précisions sur le déroulement du cours et la disposition du champ de tir se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002.
- d. Diriger une récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée :**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Activité pratique :	155 min
d. Total :	180 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de montrer l'application des règles, des principes et des concepts d'un biathlon d'été.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets au biathlon d'été. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-032 Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- e. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.

- f. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- g. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- h. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- i. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Des carabines à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- b. Des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- c. Des lunettes de sécurité (une paire par pas de tir);
- d. Des tapis de tir (deux par pas de tir);
- e. Des cadres de cible (un par pas de tir);
- f. Des cibles BART (une par pas de tir);
- g. Des feuilles de pointage pour le biathlon, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- h. Des feuilles de contrôle du parcours, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- i. Des feuilles de notation des tirs, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- j. Un tableau d'affichage; et
- k. Des chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Des carabines à air comprimé des cadets;
- b. Des bretelles de carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des lunettes de sécurité;
- d. Des tapis de tir;
- e. Des cadres de cible;

- f. Des plombs approuvés de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
- g. Des contenants pour les plombs;
- h. Des cadres de cible; et
- i. Des cibles BART.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Les résultats devraient être affichés pour que les cadets puissent les voir. L'OREN C211 correspond à une activité d'instruction complémentaire. L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
- b. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant de donner cette leçon : C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), C111.02 (Courir des sprints courts), C111.03 (Introduction aux compétences de tir de précision pour le biathlon d'été en utilisant la carabine à air comprimé des cadets), C211.01 (Reconnaître les occasions de biathlon civil), C211.02 (Courir sur un terrain à géographie différente) et C211.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique).

FAMILIARISATION DES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)

1. OREN X20 – Participer à la familiarisation des FAC

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.*

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 221

1. **Rendement** : Exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un exercice d'entraînement en campagne de plus de 24 heures.
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un ensemble de casseroles;
 - (2) une ration individuelle de campagne (RIC);
 - (3) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (4) un fanal à deux générateurs;
 - (5) du combustible de naphte;
 - (6) une trousse de premiers soins;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Le cadet exécutera les tâches d'un membre d'une section pendant un exercice d'entraînement en campagne de plus de 24 heures, notamment :
 - a. allumer un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - b. allumer un fanal à deux générateurs au naphte;
 - c. faire cuire une RIC; et
 - d. administrer les premiers soins, au besoin, dans les cas suivants :
 - (1) les éraflures;
 - (2) les coupures; et
 - (3) les brûlures du premier degré.
4. **Remarques** :
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. L'entraînement en campagne aide aux expéditions des cadets de l'Armée en rehaussant leur capacité de vivre à l'aise dans un site de campement.
 - b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 224 (Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu) pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
 - c. Les OCOM M221.06 à l'OCOM M221.08 doivent se dérouler pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine. Du temps a été alloué pour ces périodes; cependant, le personnel d'instruction peut planifier plus d'entraînement pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, au besoin.

5. Matière complémentaire :

- a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 221 vise à renforcer l'expérience des cadets en campagne, y compris :
 - (1) OCOM C221.01 (Participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada). Cette instruction complémentaire permet aux cadets de discuter des façons de conserver l'environnement.
 - (2) OCOM C221.02 (Construire des commodités de campagne). Cette instruction complémentaire permet aux cadets de pratiquer les compétences requises pour faire des nœuds.
 - (3) OCOM C221.03 (Identifier les espèces d'arbres). Cette instruction complémentaire permet aux cadets d'apprendre davantage au sujet de leur environnement.
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte comme instruction complémentaire de l'étoile rouge, plus précisément :
 - (1) OCOM C121.02 (Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid);
 - (2) OCOM C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid);
 - (3) OCOM C121.04 (Reconnaître les effets du froid); et/ou
 - (4) OCOM C121.05 (Participer à l'entraînement par temps froid).
- c. Lorsque le personnel d'instruction choisit l'instruction complémentaire de l'étoile verte, il doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

OCOM M221.01

1. **Rendement** : Exécuter les tâches d'un membre d'une section en campagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, y compris :
 - a. installer un abri;
 - b. maintenir un site sécuritaire;
 - c. pratiquer une bonne hygiène personnelle et de groupe; et
 - d. recevoir, entretenir et retourner l'équipement.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des facteurs environnementaux lors de l'installation d'un site de campement, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les risques environnementaux, tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les branches d'arbre ou les arbres tombés; (2) les arbres morts; et (3) les plantes toxiques; b. les risques liés aux insectes, tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les ruches et les nids de frelons; (2) les nids de fourmis; et c. les risques liés aux animaux, tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les petits sentiers; (2) les tanières; et (3) les trous d'eau. 	Exposé interactif	5 min	C0-011 (p. 94 et 397)
PE2	<p>Discuter du maintien d'un site sécuritaire pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. s'assurer que la distance est adéquate entre les abris; 	Exposé interactif	8 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-60) C2-016 (p. 122)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. indiquer clairement la disposition du site de campement, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le quartier général (QG) et le poste d'approvisionnement; (2) le poste de premiers soins; (3) le poste d'approvisionnement; (4) les toilettes; (5) le site d'ablutions; (6) l'aire de repas; (7) le foyer, s'il y a lieu; (8) le point d'incendie; (9) la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité; (10) l'aire de rassemblement; (11) l'aire des pendoirs à provisions; (12) l'aire de stationnement des véhicules; (13) le point d'eau potable; (14) le point des PHL; (15) les quartiers des femmes et des hommes; et (16) le point des déchets; <p>c. connaître les procédures qui s'appliquent en cas d'incendie; et</p> <p>d. aider les autres cadets à suivre la routine de camp, au besoin, en s'assurant que :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) les cadets connaissent la disposition du site de campement; (2) l'eau potable provient des points d'eau potable; (3) les déchets sont éliminés adéquatement; et (4) le comportement sécuritaire est exercé seul et en groupe. 			
PE3	<p>Discuter de l'importance d'une bonne pratique d'hygiène personnelle et de groupe pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, incluant :</p> <p>a. changer de vêtements régulièrement;</p>	Exposé interactif	7 min	C0-011 (p. 200) C2-016 (p. 32, 33, 88 à 90 et 122)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. éliminer les déchets de façon convenable, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) mettre l'eau usée dans un contenant; (2) creuser un petit trou à une distance d'au moins 60 m ou plus de toute source d'eau; (3) verser l'eau usée dans le trou; (4) remplir le trou avec des minéraux naturels; c. se laver régulièrement;			
	d. utiliser les sites d'ablutions désignés; et			
	e. soigner les blessures aussitôt qu'elles surviennent.			
PE4	Discuter de la façon de recevoir, d'entretenir et de retourner l'équipement lors d'un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. signer pour obtenir l'équipement du quartier-maître désigné; b. garder l'équipement propre; c. entreposer l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé; d. signaler tout dommage ou perte d'équipement aussitôt que cela survient; et e. retourner l'équipement au quartier-maître désigné. 	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée :**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'expliquer les procédures à suivre comme membre d'une section pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpackers Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.
9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM sera confirmé par le rendement du cadet à titre de membre d'une section dans un environnement de campagne durant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
11. **Remarques** : Cette leçon doit être enseignée avant un EEC – bivouac ou de survie pendant une fin de semaine.

OCOM M221.02

1. **Rendement** : Identifier l'équipement de section
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des réchauds;
 - (2) un ensemble de casseroles;
 - (3) un fanal;
 - (4) des manchons;
 - (5) du naphte;
 - (6) des récipients de stockage de carburant;
 - (7) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (8) une scie à archet de 24 pouces;
 - (9) une trousse de premiers soins;
 - (10) des contenants d'eau;
 - (11) une trousse de nettoyage pour les déversements;
 - (12) du matériel d'incendie et de secours;
 - (13) de la supervision; et
 - (14) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, avant un EEC – bivouac ou de survie pendant une fin de semaine, identifier l'équipement de section, y compris :
 - a. les réchauds;
 - b. les fanaux;
 - c. les haches;
 - d. les scies à archet;
 - e. les trousse de premiers soins;
 - f. les combustibles;
 - g. les récipients de stockage de carburant; et
 - h. les contenants d'eau.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les types de réchauds et de fanaux, y compris :</p> <p>a. les types de systèmes de combustion à carburant, y compris :</p> <p>(1) le combustible liquide;</p> <p>(2) le gaz comprimé; et</p> <p>(3) le carburant en poudre;</p> <p>b. les réchauds de camping, y compris :</p> <p>(1) à brûleur unique; et</p> <p>(2) à deux brûleurs; et</p> <p>c. les fanaux, y compris :</p> <p>(1) à un manchon;</p> <p>(2) à deux manchons; et</p> <p>(3) ceux alimentés par piles.</p>	Exposé interactif	15 min	C2-016 (p. 55 à 58) C2-010 (p. 601 à 604)
PE2	<p>Identifier les types d'outils de campagne, y compris :</p> <p>a. une hache à simple tranchant; et</p> <p>b. une scie à archet.</p>	Exposé interactif	10 min	C0-111 (p. 500)
PE3	<p>Identifier les récipients de stockage de liquide pour les éléments suivants :</p> <p>a. le combustible pour réchaud et fanal, y compris :</p> <p>(1) en aluminium; et</p> <p>(2) en plastique; et</p> <p>b. l'eau, y compris :</p> <p>(1) un contenant d'eau;</p> <p>(2) un sac gourde; et</p> <p>(3) un bidon d'eau.</p>	Exposé interactif	10 min	C2-042 (p. 92) C2-010 (p. 342 à 344)
PE4	<p>Identifier le contenu d'une trousse de premiers soins, y compris :</p> <p>a. les instruments, y compris :</p> <p>(1) une paire de ciseaux à bandage;</p> <p>(2) une paire de pince à échardes;</p> <p>(3) 12 épingles de sécurité (de taille assortie);</p>	Exposé interactif	15 min	A2-001 (p. 10D-1/10D-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(4) deux attelles; et</p> <p>(5) un appareil respiratoire avec soupape;</p> <p>b. les pansements (ou de tailles équivalentes), y compris :</p> <p>(1) 25 pansements adhésifs stériles emballés individuellement (25 mm sur 75 mm);</p> <p>(2) 25 compresses de gaze stériles emballés individuellement (101.6 mm sur 101.6 mm);</p> <p>(3) quatre rouleaux de bandage de gaze stérile emballés individuellement (50 mm sur 9 m);</p> <p>(4) quatre rouleaux de bandage de gaze stérile emballés individuellement (101.6 mm sur 9 m);</p> <p>(5) six bandages triangulaires;</p> <p>(6) deux rouleaux de bandages élastiques d'une largeur de 75 mm;</p> <p>(7) quatre pansements compressifs stériles emballés individuellement (101.6 mm sur 101.6 mm);</p> <p>(8) un rouleau de pansement adhésif (25 mm par 9 m);</p> <p>(9) deux rouleaux de ouate de coton de 50 g;</p> <p>c. 25 tampons antiseptiques emballés individuellement;</p> <p>d. sucre (dextrose monoject); et</p> <p>e. l'équipement, incluant :</p> <p>(1) une couverture de laine ou un matériel isolant à l'épreuve de l'humidité;</p> <p>(2) un briquet et des allumettes imperméables à l'eau; et</p> <p>(3) deux paires de gants en latex.</p>			

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, pour identifier l'équipement de section, présenter un nouveau sujet et les différents types d'équipement disponibles lors de la participation à un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
7. **Documents de référence** :
 - a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.
 - c. C2-010 (ISBN 0-375-70323-3) Rawlins, C. et Fletcher, C. (2004). *The Complete Walker IV*. New York, NY, Alfred A. Knopf.
 - d. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
 - e. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. Réchaud;
 - b. Fanal;
 - c. Hache;
 - d. Scie à archet;
 - e. Trousse de premiers soins;
 - f. Récipients de stockage de carburant;
 - g. Combustible; et
 - h. Contenants d'eau.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. Réchaud;
 - b. Fanal;
 - c. Hache;
 - d. Scie à archet;
 - e. Trousse de premiers soins;
 - f. Combustible;
 - g. Récipients de stockage de carburant; et
 - h. Contenants d'eau.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Bien que les cadets ne sont pas tenus de choisir le matériel d'incendie et de secours pour un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, il est important pour eux de savoir que le matériel d'incendie et de secours doit être présent pendant toutes les activités.
- b. Le contenu d'une trousse de premiers soins varie selon les facteurs tel que l'activité, le nombre de cadets et la proximité des centres médicaux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M221.03

1. **Rendement** : Identifier la faune des provinces et des territoires
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier quatre espèces de faune, propres à leur province ou territoire, y compris :
 - a. la description générale;
 - b. l'habitat;
 - c. le régime d'alimentation; et
 - d. les caractéristiques uniques.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Présenter aux cadets leur faune provinciale ou territoriale en :</p> <p>a. identifiant la faune située dans les provinces de Terre-Neuve et du Labrador :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le pygargue à tête blanche (Terre-Neuve seulement); (2) l'ours noir; (3) l'orignal; (4) le lynx; (5) le renard; (6) le castor; (7) le caribou; et (8) le coyote (l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador seulement); <p>b. identifiant la faune située dans la province de l'Île du Prince-Édouard :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le pygargue à tête blanche; (2) le raton laveur; (3) la mouffette; 	Activité en classe	40 min	C0-121 C0-122 C2-064

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(4) le chevreuil;</p> <p>(5) le castor;</p> <p>(6) le coyote; et</p> <p>(7) le porc-épic;</p> <p>c. identifiant la faune située dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick :</p> <p>(1) le pygargue à tête blanche;</p> <p>(2) le raton laveur;</p> <p>(3) la mouffette;</p> <p>(4) le chevreuil;</p> <p>(5) l'ours noir;</p> <p>(6) l'orignal;</p> <p>(7) le renard;</p> <p>(8) le castor;</p> <p>(9) le coyote; et</p> <p>(10) le porc-épic;</p> <p>d. identifiant la faune située dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan :</p> <p>(1) le pygargue à tête blanche;</p> <p>(2) le raton laveur;</p> <p>(3) la mouffette;</p> <p>(4) le chevreuil;</p> <p>(5) l'ours noir;</p> <p>(6) l'orignal;</p> <p>(7) le lynx;</p> <p>(8) le renard;</p> <p>(9) le castor;</p> <p>(10) le caribou;</p> <p>(11) le coyote; et</p> <p>(12) le porc-épic;</p> <p>e. identifiant la faune située dans la province de l'Alberta :</p> <p>(1) le loup;</p> <p>(2) le pygargue à tête blanche;</p> <p>(3) le raton laveur;</p> <p>(4) la mouffette;</p> <p>(5) le chevreuil;</p>			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(6) l'ours noir;</p> <p>(7) l'ours grizzly;</p> <p>(8) l'orignal;</p> <p>(9) le lynx;</p> <p>(10) le renard;</p> <p>(11) le castor;</p> <p>(12) le cougar;</p> <p>(13) le caribou;</p> <p>(14) le coyote; et</p> <p>(15) le porc-épic;</p> <p>f. identifiant la faune située dans la province de la Colombie-Britannique :</p> <p>(1) le loup;</p> <p>(2) le pygargue à tête blanche;</p> <p>(3) la mouffette;</p> <p>(4) le chevreuil;</p> <p>(5) l'ours noir;</p> <p>(6) l'ours grizzly;</p> <p>(7) l'orignal;</p> <p>(8) le lynx;</p> <p>(9) le renard;</p> <p>(10) le castor;</p> <p>(11) le cougar;</p> <p>(12) le caribou;</p> <p>(13) le coyote; et</p> <p>(14) le porc-épic;</p> <p>g. identifiant la faune située dans le territoire du Yukon :</p> <p>(1) le loup;</p> <p>(2) le pygargue à tête blanche;</p> <p>(3) l'ours noir;</p> <p>(4) l'ours grizzly;</p> <p>(5) l'orignal;</p> <p>(6) le lynx;</p> <p>(7) le renard;</p> <p>(8) le castor;</p> <p>(9) le coyote; et</p> <p>(10) le porc-épic;</p>			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>h. identifiant la faune située dans le territoire du Nunavut :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) le loup; (2) l'ours noir; (3) l'ours grizzly; (4) l'orignal; (5) le renard; et (6) l'ours polaire; et <p>i. identifiant la faune située dans les territoires du Nord-Ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) le loup; (2) l'ours noir; (3) l'ours grizzly; (4) l'orignal; (5) le renard; (6) le castor; (7) l'ours polaire; (8) le coyote; et (9) le porc-épic. <p>Nota :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les instructeurs doivent choisir un minimum de quatre espèces d'animal sauvage de la liste donnée pour l'activité en classe reliée à la faune des provinces et des territoires. 2. Un minimum de quatre stations d'apprentissage doivent être installées. Elles doivent comprendre des renseignements sur la description générale, l'habitat, le régime d'alimentation et les caractéristiques uniques de l'animal. 			
PE2	<p>Diriger une discussion sur la faune des provinces et des territoires, en identifiant les mesures qu'une personne peut prendre pour l'aider à se protéger contre les animaux dangereux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les ours; b. les loups; c. les coyotes; et d. les couguars. 	Exposé interactif	10 min	C0-111 C2-059 C2-060 C2-061 C2-062 C2-074

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Activité en classe :	40 min
c.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour le PE2 pour initier les cadets aux risques potentiels d'animaux en campagne et présenter des renseignements généraux.

7. **Documents de référence :**

- C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.
- C0-121 Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). *Faune et Flore du Pays : Les espèces*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.hww.ca/hww.asp?id=1&pid0>.
- C0-122 (ISBN 0-618-15313-6) Bowers, Nora, Bowers, Rick et Kaufman, Kenn. (2004). *Kaufman Focus Guides: Mammals of North America*. New York, NY, Houghton Mifflin Company.
- C2-059 Parcs Canada. (2007). *Les ours et les gens : Un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.pc.gc.ca/pn-np/inc/PM-MP/visit/visit12a_e.pdf.
- C2-060 International Wolf Center. (2003). *Wolves and Humans – Are Wolves Dangerous to Humans ?* Extrait le 5 mars, 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_are_wolves_dangerous.pdf.
- C2-061 Waterton Park Information Services. (2007). *Reference Information Section*. Extrait le 5 mars 2007 du site <http://www.watertoninfo.com/r/pred.html>.
- C2-062 International Wolf Center. (2002). *Living With Wolves: Tips for Avoiding Conflicts*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_avoiding%20conflict.pdf.
- C2-064 Minnesota Trappers Association. (2007). *Canadian Lynx*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.mntrappers.com/lynx.html>.
- C2-074 Manitoba Conservation. (2007). *Living With Wildlife in Manitoba*. Extrait le 25 avril 2007 du site http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/pdf.coyote.html.
- C2-180 The Hunting Outfitters. (2007). *The Hunting Outfitters*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.huntingoutfitters.com>.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation selon le cas; et
- Des fiches de renseignements sur les animaux sauvages des provinces et des territoires.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Des fiches de renseignements sur les animaux sauvages des provinces et des territoires; et
- b. Des fiches de travail sur les animaux sauvages des provinces et des territoires.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** L'activité en classe comprend quatre stations d'apprentissage, qui doivent être installées avant le début de cette leçon. Les cadets doivent être divisés en quatre groupes et feront le tour de tous les postes. Une discussion suivra l'activité, par laquelle les cadets partageront leurs constatations avec les autres groupes.

OCOM M221.04

1. **Rendement** : Donner les premiers soins de base
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de premiers soins;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit donner les premiers soins de base pour les blessures suivantes :
 - a. les plaies mineures; et
 - b. les brûlures du premier degré.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire : <ol style="list-style-type: none"> a. les plaies mineures, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les éraflures et les écorchures; et (2) les coupures; et b. le traitement des plaies mineures. 	Démonstration	5 min	C0-102 (p. 15-1) C0-123
PE2	Décrire : <ol style="list-style-type: none"> a. les brûlures du premier degré, du deuxième degré et du troisième degré; b. le traitement des brûlures du premier degré, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les brûlures de chaleur; et (2) les brûlures par irradiation (coups de soleil). 	Démonstration	10 min	C0-102 (p. 19-1 à 19-3, p. 19-5 à 19-8)
PE3	Donner les premiers soins de base. Nota : Demander aux cadets de participer à des mises en situation de premiers soins où les cadets identifient et traitent les blessures.	Exécution	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration : | 15 min |
| c. | Exécution : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et démontrer les compétences que le cadet doit acquérir.
- b. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3 parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer les premiers soins de base sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-102 (ISBN 1-894070-56-9) L'Ambulance St-Jean. (2006). *First Aid Training: First on the Scene: Student Reference Guide*. Ottawa, ON, St. L'Ambulance St-Jean.
- b. C0-123 L'Ambulance St-Jean Canada. (2004). *Seasonal Safety Tips: September 2004 Be Casual, Not a Casualty*. Extrait le 27 février 2007 du site http://www.sja.ca/English/safety_tips/safety_tips/September.asp.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Cette leçon doit être enseignée avant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

OCOM M221.05

1. **Rendement** : Faire des nœuds
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une corde pour faire les nœuds;
 - (2) une rampe ou une tige;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. faire des nœuds et décrire les différents usages des nœuds suivants :
 - (1) le nœud de chaise;
 - (2) le nœud de pêcheur;
 - (3) le nœud de pêcheur double; et
 - (4) le demi-nœud coulant double; et
 - b. enrouler une corde.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour réviser la façon de faire les nœuds suivants de l'étoile verte : <ol style="list-style-type: none"> a. le demi-nœud (nœud simple); b. le nœud plat (nœud droit); c. le nœud en huit; d. le nœud en huit double; e. le nœud de demi-clef à capeler; et f. le nœud demi-clé. 	Activité pratique	20 min	C2-007 (p. 38, 44, 58, 98, 104 et p. 167-168)
PE2	Expliquer et démontrer les usages et accorder du temps aux cadets pour pratiquer les nœuds suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. le nœud de chaise; b. le nœud de pêcheur; 	Démonstration et exécution	50 min	C2-007 (p. 116, 117, p. 162-163 et p. 177)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. le nœud de pêcheur double; et d. le demi-nœud coulant double. Nota : Fournir aux cadets le document de cours sur les instructions pour faire des nœuds.			
PE3	Expliquer et démontrer les usages et accorder du temps aux cadets pour pratiquer l'enroulement d'une corde.	Démonstration et exécution	10 min	C2-073 (p. 18)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 20 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 60 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification :**

- Une activité pratique a été choisie pour le PE1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour donner aux cadets de l'expérience à faire des nœuds. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances à faire des nœuds dans un environnement amusant et stimulant.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et démontrer la façon de faire des nœuds, tout en laissant aux cadets l'occasion de pratiquer comment faire des nœuds sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, NJ, Chartwell Books, Inc.
- C2-073 (ISBN 0-688-01226-4) Bigon, M. et Regazzoni, G. (1982). *The Morrow Guide to Knots*. New York, Quill/William Morrow.

8. **Matériel d'instruction :**

- Une corde pour faire les nœuds;
- Des feuilles de tableau de papier, tableau au mur et tableau à craie; et
- Un marqueur/une craie.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Une corde pour faire les nœuds;
- Une rampe ou une tige; et
- Les documents de cours sur la façon de faire les nœuds.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. La corde utilisée pour faire des nœuds doit être d'un diamètre de 6 ou 7 mm.
- b. Les cadets ont besoin d'au moins 6 mètres (20 pieds) de corde pour l'enroulement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M221.06

1. **Rendement** : Construire un abri de type « houchie »
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des tapis de sol;
 - (2) de la ficelle;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, les cadets, par groupes de deux, doivent :
 - a. choisir un emplacement pour l'abri, qui fournit :
 - (1) une couverture;
 - (2) un espace suffisant;
 - (3) un bon drainage; et
 - b. construire un abri de type « houchie », en :
 - (1) s'assurant qu'il y a assez d'espace pour deux personnes pour dormir et s'asseoir droit;
 - (2) s'assurant que les cordes sont sécuritaires; et
 - (3) s'assurant qu'il est à l'épreuve des intempéries.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Il y a plusieurs facteurs à considérer lors du choix d'un emplacement :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Deux arbres espacés d'environ six pieds, fournissent un espace adéquat pour un abri. b. Une couverture procure une protection contre les intempéries. c. Un emplacement surélevé permet l'écoulement de l'eau. d. Un sol plat procure un espace de lit confortable. 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 96-97)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>e. Un endroit protégé offre une protection contre le vent et les rayons directs du soleil.</p> <p>f. Vérifier pour voir s'il y a des branches ou des arbres morts au-dessus de l'abri réduira les dangers et les risques potentiels.</p> <p>Nota : Les instructeurs doivent avoir choisi au préalable un emplacement préparé pour construire un abri de type « houchie ». Les différents facteurs de l'endroit choisi doivent correspondre à ceux dont on a tenu compte lors du choix de l'emplacement de tente.</p>			
PE2	<p>Expliquer et démontrer la procédure pour :</p> <p>a. construire un abri de type « houchie », y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) vérifier s'il y a des trous dans le tapis de sol; (2) attacher les deux tapis de sol ensemble; (3) attacher chaque extrémité des tapis de sol aux arbres, en s'assurant qu'ils arrivent à la taille de la personne la plus grande; (4) s'assurer que les tapis de sol sont fixés fermement entre les deux arbres; (5) fixer chaque œillet avec de petits bâtons pour permettre une bonne aération; (6) tirer sur le rebord inférieur pour tendre les tapis de sol, à environ 5 cm au-dessus du sol; <p>b. démonter un abri de type « houchie ».</p>	Démonstration	20 min	C2-004 (p. 96-97) C2-008 (p. 247)
PE3	<p>Expliquer et démontrer l'organisation de l'espace personnel qui comprend la disposition des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le matelas gonflable; b. le sac de couchage; c. le sac à dos; et d. les bottes. 	Démonstration	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets de construire un abri de type « houchie », en groupes de deux.	Exécution	45 min	C2-004 (p. 96-97) C2-008 (p. 247)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|----------------------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration : | 25 min |
| d. | Exécution : | 45 min |
| e. | Total : | 90 min (EN CAMPAGNE) |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la matière de base ou des renseignements généraux sur la façon de construire un abri de type « houchie ».
- La méthode par l'instruction par démonstration a été choisie pour les PE2 et PE3 pour permettre à l'instructeur d'expliquer et démontrer la construction d'un abri de type « houchie ».
- La méthode par exécution a été choisie pour le PE4 parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer la construction d'un abri de type « houchie » sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. **Matériel d'instruction :**

- Deux tapis de sol;
- De la ficelle ou deux sangles élastiques;
- Un couteau;
- Des petits bâtons;
- Des petites branches ou des piquets;
- Un matelas gonflable;
- Un sac de couchage;
- Un sac à dos; et
- Des bottes.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Un tapis de sol;
- b. De la ficelle ou deux sangles élastiques; et
- c. Des petites branches ou des piquets.

10. **Modalités de contrôle :** Les instructeurs confirmeront la compréhension de la matière par les cadets pendant le PE4 de cette leçon. Bien qu'il n'y ait pas d'évaluation formelle de cet OCOM, chaque cadet est tenu de dormir dans l'abri de type « houchie » qu'il a construit. Les cadets doivent être évalués de façon non officielle pour le choix de leur emplacement et la qualité de la construction de leur abri de type « houchie ».

11. **Remarques :**

- a. Si les tapis de sol ne sont pas disponibles, on peut utiliser un substitut approprié.
- b. Les instructeurs adjoints doivent être présents pour cette leçon, pour aider dans la construction de l'abri de type « houchie » et pour la supervision pendant le PE4.
- c. Les instructeurs peuvent utiliser un abri de type « houchie » préfabriqué pour enseigner cette leçon.

OCOM M221.07

1. **Rendement** : Utiliser l'équipement de section
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (2) un fanal à deux manchons au naphte;
 - (3) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (4) une scie à archet de 24 pouces;
 - (5) de la supervision; et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. allumer et éteindre un réchaud à deux brûleurs;
 - b. allumer et éteindre un fanal à deux manchons; et
 - c. manipuler de façon sécuritaire les outils de campagne (une hache et une scie à archet).
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les caractéristiques d'un réchaud à deux brûleurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la température de fonctionnement; b. le type de combustible; c. les pièces et accessoires; et d. les précautions. 	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer comment utiliser le réchaud à deux brûleurs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'assembler; b. l'allumer et l'éteindre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) pomper le réservoir de combustible; (2) allumer le brûleur principal; (3) allumer le brûleur auxiliaire; et (4) éteindre le brûleur; et c. l'entreposer après son utilisation. 	Démonstration et exécution	15 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les caractéristiques d'un fanal à deux manchons, y compris : a. les pièces et accessoires; et b. les précautions.	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer comment utiliser le fanal à deux manchons, y compris : a. l'assembler; b. l'allumer et l'éteindre, y compris : (1) pomper le réservoir de combustible; (2) allumer le fanal; et (3) éteindre le fanal; et c. l'entreposer après son utilisation.	Démonstration et exécution	10 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer comment manipuler les outils de campagne, y compris : a. une hache, y compris : (1) vérifier le tranchant; (2) tenir la hache; (3) déterminer l'angle pour couper du bois; et (4) déterminer la direction de la chute; et b. une scie à archet, y compris : (1) tenir et couper un billot; et (2) déterminer la direction de la chute.	Démonstration et exécution	15 min	C0-111 (p. 496 à 500)

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	40 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE3 pour présenter la façon sécuritaire de manier l'équipement de section lors de la participation à un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- La méthode par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2, PE4 et PE5 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les usages de l'équipement de section, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. A2-010 B-GG-302-002/FP-001 CFT (1982). *Entraînement fondamental aux opérations par temps froid : Opérations particulières, volume 2, Opérations dans l'arctique et la zone subarctique*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

8. Matériel d'instruction :

- a. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- b. Un fanal à deux manchons au naphte;
- c. Des manchons;
- d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- e. Une scie à archet de 24 pouces.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- b. Un fanal à deux manchons au naphte;
- c. Des manchons;
- d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- e. Une scie à archet de 24 pouces.

10. Modalités de contrôle : S.O.**11. Remarques :**

- a. On préfère les appareils au naphte en raison de leur versatilité à opérer dans toutes les températures.
- b. Chaque cadet doit avoir la possibilité de se pratiquer à allumer et éteindre un réchaud et un fanal pendant l'EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- c. Du personnel supplémentaire peut être nécessaire pour superviser les cadets à allumer les réchauds et les fanaux.
- d. Une supervision supplémentaire est obligatoire quand les cadets apprennent à utiliser une hache.
- e. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement des réchauds et des fanaux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M221.08

1. **Rendement** : Préparer une ration individuelle de campagne (RIC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une RIC;
 - (2) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (3) un ensemble de casseroles;
 - (4) de l'eau;
 - (5) des allumettes;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément au A-85-269-001/FP-003, *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*, le cadet doit préparer une RIC, y compris :
 - a. identifier les caractéristiques d'une RIC;
 - b. organiser le contenu d'une RIC; et
 - c. faire cuire une RIC.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des repas en campagne, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. les types de repas en campagne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les rations fraîches; (2) les contenants thermos; (3) les boîtes à lunch; et (4) les RIC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) le déjeuner; (b) le dîner; et (c) le souper; et 	Exposé interactif	5 min	A2-042 (p. 2-1 et 2-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les besoins d'eau, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'importance d'apporter de l'eau à un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine; (2) ne jamais boire de l'eau utilisée pour faire la cuisson d'une RIC; et (3) l'importance de faire bouillir l'eau ou de filtrer l'eau si les sources d'eau sont inconnues. 			
PE2	Discuter des caractéristiques et du contenu d'une RIC, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. le repas principal; b. le dessert; et c. les aliments supplémentaires inclus. 	Exposé interactif	5 min	A2-042 (p. 2-1 et 2-2)
PE3	Expliquer, démontrer et accorder du temps aux cadets, en groupe, pour préparer et cuire des RIC.	Démonstration et exécution	15 min	A2-042 (p. 2-1 et 2-2)

5. **Durée :**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 15 min
- d. Total : 30 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification :**

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter aux cadets la façon de préparer les repas en campagne et de stimuler l'intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence :** A2-042 A-85-269-001/FP-003 Forces canadiennes. (1986). *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Une RIC;
- b. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- c. Un ensemble de casseroles;
- d. De l'eau; et
- e. Des allumettes.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. RIC;
- b. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- c. Un ensemble de casseroles;
- d. De l'eau; et
- e. Des allumettes.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. Cet OCOM doit être enseigné avant le premier repas en campagne. Au cas où une RIC ne soit pas disponible, la leçon peut être enseignée en utilisant un substitut approprié.
- b. Cette leçon peut se dérouler comme une activité à la ronde conjointement avec l'OCOM 221.07 (Utiliser l'équipement de section).
- c. On doit allumer les réchauds à l'extérieur, dans un espace découvert.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M221.09

1. **Rendement** : Entretenir l'équipement de section à la suite d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (2) un fanal à deux générateurs;
 - (3) un ensemble de casseroles;
 - (4) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (5) une scie à archet de 24 pouces;
 - (6) un tapis de sol;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, après un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Tawrell, P., *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*, Leonard Paul Tawrell, le cadet doit nettoyer et entreposer les éléments suivants :
 - a. un réchaud;
 - b. un fanal;
 - c. un ensemble de casseroles;
 - d. une hache;
 - e. une scie à archet;
 - f. un tapis de sol.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage d'un réchaud à deux brûleurs, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau; b. pour nettoyer les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> (1) le pare-vent intérieur et extérieur; (2) le réservoir de combustible; 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 69)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (3) la grille; et (4) la boîte du réchaud; c. inspecter pour détecter les dommages; d. s'assurer que le réservoir de carburant est vide avant l'entreposage; et e. entreposer. 			
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage d'un fanal à deux manchons, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau; b. nettoyer, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) ventilateur et anse; (2) le globe; et (3) le réservoir de combustible; c. inspecter pour détecter les dommages; d. s'assurer que le réservoir de carburant est vide avant l'entreposage; et e. entreposer. 	Démonstration et exécution	10 min	
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage d'un ensemble de casseroles, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau; b. nettoyer l'ensemble de casseroles; c. sécher le chaudron et le couvercle; d. inspecter pour détecter les dommages; et e. entreposer. 	Démonstration et exécution	10 min	
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage des outils de campagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. une hache, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) laver et sécher les surfaces; (2) appliquer de l'huile d'entreposage; (3) inspecter pour détecter les dommages; et (4) entreposer. b. une scie à archet, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) laver et sécher les surfaces; (2) appliquer de l'huile d'entreposage; 	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 497 à 500)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) inspecter pour détecter les dommages; et (4) entreposer.			
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage des tapis de sol, y compris : a. laver et sécher; b. plier; c. entreposer.	Démonstration et exécution	10 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le nettoyage et l'entreposage de l'équipement de section, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences.

7. **Documents de référence :** C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction :**

- Un réchaud;
- Un ensemble de casseroles;
- Un fanal;
- Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- Une scie à archet de 24 pouces; et
- Un tapis de sol.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Un réchaud;
- Un ensemble de casseroles;
- Un fanal;
- Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- Une scie à archet de 24 pouces; et
- Un tapis de sol.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : L'équipement utilisé lors de la dernière fin de semaine d'EEC – bivouac et de survie peut être utilisé pour une démonstration.

OCOM M221.CA/M224.CA

1. **Rendement** : EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine
2. **Conditions** : S.O.
3. **Norme** : S.O.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, et confirmés par des activités pratiques en campagne :
 - (1) M221.01 (Exécuter les tâches d'un membre d'une section en campagne);
 - (2) M221.02 (Identifier l'équipement de section);
 - (3) M221.03 (Identifier la faune des provinces ou des territoires);
 - (4) M221.04 Donner les premiers soins de base);
 - (5) M221.05 (Faire des nœuds);
 - (6) M224.01 Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu); et
 - (7) M224.06 (Identifier les méthodes de signalisation).
 - b. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine :
 - (1) M221.06 (Construire un abri de type « houchie »);
 - (2) M221.07 (Utiliser l'équipement de section);
 - (3) M221.08 (Préparer une ration individuelle de campagne [RIC]);
 - (4) M224.04 (Identifier les abris d'urgence); et
 - (5) M224.05 (Allumer, entretenir et éteindre un feu).
 - (6) M224.06 (Identifier les méthodes de signalisation)
 - c. L'OCOM M221.09 (Entretien de l'équipement de section à la suite d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)) doit se dérouler après l'EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine).
5. **Durée** : Cette activité aura lieu durant une fin de semaine d'instruction assistée de la façon suivante :

a. Instruction en campagne des OCOM :	330 min
b. Activités pratiques en campagne :	210 min
c. Total :	540 min
6. **Justification** :
 - a. Les méthodes d'instruction pour les OCOM au paragraphe 4.a. se trouvent dans les descriptions de leçon individuelles.
 - b. La méthode par exécution a été choisie pour les activités pratiques en campagne parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les compétences d'entraînement en campagne et de survie de base sous supervision.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Modalités de contrôle** : S.O.

9. **Remarques** :

- a. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cette activité.
- b. Un total de 18 périodes est accordé pour l'EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- c. Les officiers d'instruction des unités sont toutefois tenus de produire une directive d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.
- d. Ressources requises :
 - (1) Un sac de couchage;
 - (2) Un matelas gonflable;
 - (3) Une cuvette;
 - (4) Un sac à dos;
 - (5) Un tapis de sol;
 - (6) Un contenant d'eau;
 - (7) Un réchaud à deux brûleurs;
 - (8) Un entonnoir;
 - (9) Du combustible de naphte;
 - (10) Un fanal à deux générateurs;
 - (11) Des manchons;
 - (12) Un ensemble de casseroles;
 - (13) Un extincteur;
 - (14) Une trousse de premiers soins;
 - (15) Une couverture;
 - (16) Une civière;
 - (17) Une trousse de nettoyage pour les déversements;
 - (18) Des sacs à déchets;
 - (19) Des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne;
 - (20) Des produits de papier appropriés (papier toilette, essuie-tout, etc.), au besoin;
 - (21) Des piles de lampe de poche;
 - (22) Une RIC;
 - (23) Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (24) Une scie à archet de 24 pouces;

- (25) Une pelle;
- (26) Un seau;
- (27) Des pommes de terre;
- (28) Des allumettes;
- (29) Un sifflet; et
- (30) Un miroir.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C221.01

1. **Rendement** : Participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada, y compris :
 - a. définir la conservation;
 - b. identifier les types d'espace et de parcs en milieu sauvage;
 - c. discuter des effets des utilisateurs de parc et du milieu sauvage sur les espaces naturels;
 - d. discuter des politiques environnementales actuelles du Canada; et
 - e. discuter du rôle et de la responsabilité des agents de conservation des parcs.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir et expliquer les termes environnementaux suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. la conservation; b. l'éthique de la terre; c. l'écosystème; d. l'intégrité écologique; e. Ressources naturelles Canada; f. les parcs provinciaux et nationaux; et g. les terres publiques; et h. les territoires protégés. 	Exposé interactif	10 min	C2-052 C2-067
PE2	Discuter de l'impact humain sur l'environnement des parcs, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la gestion de l'écosystème; b. le développement durable; c. les aires protégées d'Environnement Canada; et 	Exposé interactif	15 min	C2-052 C2-053 C2-054 C2-066 C2-070 C2-071

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. les préoccupations locales, régionales et globales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le mouvement des espèces exotiques; (2) la pollution de l'air et de l'eau; (3) les émissions de gaz à effet de serre; (4) la gestion des déchets solides; (5) la gestion de l'eau usée; et (6) la conservation de l'eau. 			
PE3	Diriger une activité de conservation.	Activité en classe	15 min	
PE4	Discuter des tâches des agents de conservation des parcs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. étudier, surveiller et gérer les écosystèmes; b. servir en tant que porte-parole du public; c. conduire des recherches et des opérations de sauvetage, au besoin; d. maintenir la sécurité du public; et e. faire respecter les lois et les règles particulières des parcs, au besoin. 	Exposé interactif	10 min	C2-052

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	35 min
c.	Activité en classe :	15 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4 pour présenter aux cadets la conservation environnementale et stimuler leur intérêt.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-052 Parcs Canada. (2007). *Parcs Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca/agen/index_E.asp.
- b. C2-053 Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). *Faune et flore du pays – Réseau d'aires protégées d'Environnement Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://www.hww.ca/hww2.asp?cid=4&id=231>.

- c. C2-054 Bureau du vérificateur général du Canada. (2007). *Bureau du vérificateur général du Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menue.html>.
 - d. C2-066 Environnement Canada. (2007). *Loi canadienne sur la qualité de l'air*. Extrait le 21 mars 2007 du site <http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/default.asp?lang=En&n=6EBBF05D-1>.
 - e. C2-067 Ressources naturelles Canada. (2007). *À propos de nous*. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.nrcan-rncan.gc.ca/inter/aboutus_e.html.
 - f. C2-070 Environnement Canada. (2004). *Service canadien de la faune : Pleins feux sur le Service canadien de la faune*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.cws-scf.ec.gc.ca/focus_e.cfm#targ1.
 - g. C2-071 Environnement Canada. (2002). *Présence de la moule zébrée dans le St-Laurent : À suivre*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pub/pub004_e.html.
8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
 10. **Modalités de contrôle** : S.O.
 11. **Remarques** :
 - a. Cet OCOM peut être enseigné par un agent des parcs local ou un représentant du ministère des Ressources naturelles.
 - b. Si un conférencier invité enseigne cet OCOM, ce dernier peut être adapté particulièrement aux parcs; cependant, le thème de l'impact humain doit rester. Le conférencier invité doit présenter les tâches spécifiques pour lesquelles il est responsable.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C221.02

1. **Rendement** : Construire des commodités de campagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une corde de nylon;
 - (2) de la ficelle;
 - (3) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (4) une scie à archet de 24 pouces;
 - (5) les schémas décrivant la construction des commodités de campagne;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, par groupes de trois ou quatre, le cadet doit construire deux commodités de campagne :
 - a. un banc avec appui-dos;
 - b. une table de campement;
 - c. un babillard; ou
 - d. un lutrin.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et accorder du temps aux cadets pour pratiquer les nœuds et les brêlages suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un brêlage de bigue; b. un brêlage carré; c. un nœud d'anguille; d. un brêlage diagonal; et e. un brêlage en huit. 	Démonstration et exécution	40 min	C2-007 (p. 180 à 188)
PE2	Donner à chaque groupe les diagrammes et inciter les cadets à créer, deux des commodités de campagne suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. un banc avec appui-dos; b. une table de campement; 	Activité pratique	130 min	C2-008 (p. 381) C2-046

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. un babillard; et d. un lutrin.			

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| c. | Activité pratique : | 130 min |
| d. | Total : | 180 min |

6. **Justification :**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux brêlages, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la façon de faire des brêlages sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets d'avoir l'occasion de construire des commodités de campagne dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en matière de brêlages dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, NJ, Chartwell Books, Inc.
- C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C2-046 PioneeringProjects.org (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007, du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.

8. **Matériel d'instruction :**

- Corde pour faire les brêlages; et
- Pôles ou bâtons pour faire les brêlages.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Corde pour faire les brêlages;
- Pôles ou bâtons pour faire les brêlages;
- Hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- Scie à archet de 24 pouces;
- Documents de cours sur la façon de faire des brêlages; et
- Schémas décrivant la construction des commodités de campagne.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. Remarques :

- a. Les ressources naturelles sur le terrain, tel que du bois mort, doivent être utilisées pour la construction. Les instructeurs doivent vérifier auprès des autorités locales qu'ils peuvent utiliser des ressources naturelles pour l'activité.
- b. Chaque cadet doit recueillir trois bâtons ou perches d'environ un pouce de diamètre avant cette leçon.
- c. Si les commodités de campagne sont évaluées, elles doivent être jugées selon la stabilité, la qualité des brêlages et l'apparence générale.
- d. Il peut être nécessaire de démonter les commodités de campagne, selon l'emplacement de la construction.
- e. La matière de cet OCOM est semblable à la matière du C121.01 (Construire des commodités de campagne). Il est recommandé que ces leçons soient conduites simultanément.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C221.03

1. **Rendement** : Identifier les espèces d'arbres
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier un feuillu et un conifère en l'identifiant par la feuille ou l'écorce.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les caractéristiques d'un feuillu, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'environnement; b. les graines; c. la fixation de la feuille; d. le type de feuille; e. l'écorce; f. l'utilisation; et g. le bois de chauffage. 	Exposé interactif	20 min	C0-117 (p. 22 à 35) C2-004 (p. 124) C2-016 (p. 213 à 218) C2-068 (p. 79)
PE2	Identifier les caractéristiques d'un conifère, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'environnement; b. les graines; c. les types d'aiguilles; d. l'écorce; e. l'utilisation; et f. le bois de chauffage. 	Exposé interactif	20 min	C0-117 (p. 14) C0-137 C2-004 (p. 123, 288-289) C2-068 (p. 79)
PE3	Demander aux cadets de participer à une activité d'identification où les cadets identifient les types d'arbres, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le feuillu; et b. le conifère. 	Activité pratique	10 min	C0-117 C0-137

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	40 min
c.	Activité pratique :	10 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter aux cadets les espèces d'arbres et de stimuler l'intérêt.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'identifier les espèces d'arbres et de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-117 (ISBN 1-58238-092-9) Brockman F.C. (2001). *Trees of North America: A Guide to Field Identification*. New York, É.-U., St. Martin's Press.
- b. C0-137 Ressources naturelles Canada. (2002). *Les arbres provinciaux*. Extrait le 22 mars 2007 du site <http://www.cfl.scf.rncan.gc.ca/imfec-idecf/hosttrees.html>.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- d. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- e. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown T. with Morgan B. (1993). *Tom Brown Field Guide: Wilderness Survival*. New York, NY, The Bertley Publishing Group.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Pendant l'activité d'identification, si le temps et les ressources le permettent, chaque cadet peut identifier plus d'un arbre.
- b. Même si l'activité peut être effectuée en classe, il est recommandé qu'elle se déroule à l'extérieur. Si la leçon est enseignée en classe, elle doit être révisée dans un environnement de campagne.

OREN 222

1. **Rendement** : Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte militaire/topographique de la région utilisée;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra naviguer le long d'un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole, y compris :
 - a. calculer la distance et l'azimut magnétique entre deux points;
 - b. orienter une carte à l'aide d'une boussole; et
 - c. compter les pas d'un itinéraire en suivant un azimut magnétique, à l'aide d'une boussole.
4. **Remarques** :
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La navigation aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de naviguer durant les déplacements au cours des expéditions.
 - b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 223 (Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice incluant une nuit) pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.
 - c. Les OCOM M222.04 à l'OCOM M222.07 doivent se dérouler pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine. Du temps a été alloué pour ces périodes; toutefois, le personnel d'instruction peut planifier plus d'instruction au besoin.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 222 vise à donner plus de pratique à utiliser une carte et une boussole durant une activité de navigation, particulièrement C222.01(Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe).
 - b. L'instruction complémentaire de l'OREN 222 se limite à un total de neuf périodes qui se déroulent pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M222.01

1. **Rendement** : Réviser la navigation de l'étoile verte
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique;
 - (2) une équerre;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*, le cadet doit réviser la navigation de l'étoile verte en :
 - a. identifiant des objets importants sur une carte;
 - b. orientant une carte par inspection; et
 - c. déterminant une position à l'aide des coordonnées de quadrillage à six chiffres (à une précision de 100 mètres).
4. **Points d'enseignement** : Le but de cette leçon est :
 - a. d'effectuer une révision de l'OREN 122 (Identifier un emplacement à l'aide d'une carte), y compris :
 - (1) entretenir et plier une carte;
 - (2) identifier les données en marge;
 - (3) identifier les signes conventionnels;
 - (4) interpréter les courbes de niveau;
 - (5) déterminer des coordonnées de quadrillage; et
 - (6) orienter une carte par inspection; et
 - b. diriger une activité de navigation, en incluant les éléments suivants :
 - (1) compléter une feuille d'activité;
 - (2) identifier un objet ou un détail sur une carte situé à des coordonnées de quadrillage établies;
 - (3) orienter une carte par inspection; et
 - (4) plier une carte.

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 40 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter des renseignements généraux.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Une carte topographique; et
- b. Une équerre.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carte topographique; et
- b. Une équerre.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Une compréhension approfondie de l'instruction de navigation de l'étoile verte est requise avant que les cadets reçoivent l'enseignement des nouvelles compétences de navigation de l'étoile rouge. Cet OCOM donne aux cadets l'occasion de pratiquer les compétences qu'ils ont apprises antérieurement dans le programme du corps de cadets.

OCOM M222.02

1. **Rendement** : Décrire des azimuts
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une rose des vents;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit décrire des azimuts en :
 - a. identifiant les 16 points d'une boussole;
 - b. définissant les millièmes et les degrés;
 - c. identifiant le vrai nord (géographique), le nord de quadrillage et le nord magnétique; et
 - d. définissant des azimuts.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et expliquer les 16 points d'une boussole, incluant : <ol style="list-style-type: none"> a. les 4 points cardinaux; b. les 4 points intercardinaux; et c. les 8 points intermédiaires. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 47)
PE2	Expliquer les échelles sur une boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le système de degrés; et b. le système de millièmes. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 47)
PE3	Identifier et expliquer les trois nords, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le vrai nord (géographique); b. le nord de quadrillage; et c. le nord magnétique. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 50-51)
PE4	Expliquer les azimuts, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition d'un azimut; et b. les types d'azimuts. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 48-50)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Compléter une activité sur la rose des vents, pour confirmer les éléments suivants : a. les points d'une boussole; et b. les degrés et les millièmes de chaque point.	Activité pratique	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 35 min |
| c. | Activité pratique : | 15 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE4 afin de présenter la matière de base, d'initier les cadets aux azimuts et de stimuler leur intérêt.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour présenter les azimuts aux cadets. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- Une carte topographique; et
- Une rose des vents.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Un crayon; et
- Une rose des vents.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

OCOM M222.03

1. **Rendement** : Identifier les parties de la boussole
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une boussole;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit :
 - a. identifier les parties de la boussole; et
 - b. régler une déclinaison prédéterminée.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes du mécanisme d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5-29 et 5-30)
PE2	Identifier et décrire les parties d'une boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le viseur; b. le boîtier de la boussole; c. le miroir de visée; d. la ligne de visée; e. le point lumineux de direction; f. le cadran de la boussole; g. la graduation; h. la flèche d'orientation; i. l'équerre de 1:25 000; j. le plateau de la boussole; k. l'échelle de déclinaison; l. les lignes de méridien de la boussole; m. l'aiguille magnétique; n. les points lumineux d'orientation; o. le point lumineux; p. l'équerre de 1:50 000; 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 66 et 67)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	q. le cordon de sécurité ou cordon; r. le dispositif de blocage réglable; s. le tournevis; et t. la vis de réglage de déclinaison.			
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le réglage de la déclinaison, y compris : a. définir la déclinaison; et b. régler la déclinaison sur une boussole.	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 67 et 68)

5. **Durée :**

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 15 min |
| c. Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. Total : | 30 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter la matière de base, d'initier les cadets à la boussole et de stimuler leur intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la navigation sous supervision.

7. **Documents de référence :**

- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- Une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage :** Une boussole.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

OCOM M222.04

1. **Rendement** : Déterminer la distance le long d'un itinéraire
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit déterminer la distance le long d'un itinéraire, y compris :
 - a. déterminer la distance sur une carte;
 - b. déterminer la distance en utilisant le comptage de pas individuel; et
 - c. identifier les facteurs qui affectent le comptage de pas.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer les méthodes pour déterminer la distance sur une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mesurer de point à point; et b. mesurer le long d'un itinéraire entre deux points. 	Démonstration et exécution	25 min	A2-041 (p. 16 et 18) C2-041 (p. 50)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer à déterminer la distance en utilisant la méthode de comptage de pas.	Démonstration et exécution	40 min	C2-041 (p. 106) C0-011 (p. 19 à 21)
PE3	Discuter des facteurs qui affectent le comptage de pas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la topographie; b. les pentes; c. la fatigue; d. l'équipement; et e. le temps. 	Exposé interactif	15 min	C2-045 (p. 52 et 53)

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|----------------------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 65 min |
| c. | Exposé interactif : | 15 min |
| d. | Total : | 90 min (EN CAMPAGNE) |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment déterminer la distance le long d'un itinéraire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- b. Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 pour clarifier et souligner les limitations du comptage de pas individuel.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-011 Canadian Orienteering Federation. (1985). *Orienteering Level Two Coaching Certification*. Ottawa, ON, Canadian Orienteering Federation.
- c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, ME, Ragged Mountain Press.
- d. C2-045 (ISBN 1-4018-0961-8) Ford, H.L. (2003). *Landscape Surveying*. Florence, KY, Thomson Delmar Learning.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Une carte topographique;
- b. Un ruban de mesure; et
- c. Du papier.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carte topographique;
- b. Du papier; et
- c. Un crayon.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** S.O.

OCOM M222.05

1. **Rendement** : Orienter une carte en utilisant une boussole
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique;
 - (2) une boussole;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant la navigation ou un EEC de randonnée en montagne.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte en utilisant une boussole.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer l'orientation d'une carte en utilisant une boussole en :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. réglant la déclinaison magnétique; b. réglant le cadran de la boussole pour repérer le nord; c. étendant la boussole à plat sur la carte avec le couvercle ouvert; d. pointant le miroir vers le nord (le haut de la carte); e. en alignant les lignes méridiennes de la boussole avec les abscisses de la carte; et f. en tournant la carte jusqu'à ce que l'aiguille magnétique s'aligne avec la flèche d'orientation. 	Démonstration et exécution	25 min	A2-041 (p. 76)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification** : La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'orientation d'une carte en utilisant une boussole, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous la supervision d'un instructeur.
7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction** :
 - a. Une carte topographique; et
 - b. Une boussole.
9. **Matériel d'apprentissage** :
 - a. Une carte topographique; et
 - b. Une boussole.
10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : Cette leçon se déroule avec l'OREN M223 (Participer à une randonnée pédestre de deux jours avec quelques terrains et obstacles de classe 2).

OCOM M222.06

1. **Rendement** : Suivre un azimut magnétique de point à point
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte topographique;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit suivre un azimut de point à point, y compris :
 - a. déterminer l'azimut magnétique d'un objet important;
 - b. tracer et mesurer un azimut magnétique sur une carte; et
 - c. suivre un ensemble d'azimuts magnétiques de point à point.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Pratiquer comment déterminer l'azimut magnétique d'un objet visible, en suivant les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Vérifier et régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole. b. Tenir la boussole à la hauteur des yeux, à la longueur de bras et se tourner pour faire face à l'objet important. c. Viser l'objet à l'aide du viseur de la boussole, s'assurer que la ligne de visée est en ligne avec le point de direction. d. Ajuster le boîtier de la boussole pour qu'on puisse voir le cadran de la boussole dans le miroir de visée. 	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 69 et 70)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>e. Regarder dans le miroir et tourner le cadran de la boussole jusqu'à ce que l'aiguille magnétique soit au-dessus de la flèche d'orientation.</p> <p>f. Lire le chiffre sur le cadran de la boussole au point lumineux de direction.</p>			
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer à prendre un azimut magnétique sur une carte en :</p> <p>a. réglant la déclinaison prédéterminée sur la boussole;</p> <p>b. identifiant et marquant le point de départ (point A) et le point d'arrivée (point B) sur une carte;</p> <p>c. traçant un rayon de pointage du point A au point B;</p> <p>d. étendant la boussole complètement ouverte avec le bord du plateau de la boussole le long du rayon de pointage, dans la direction du déplacement (point A au point B);</p> <p>e. tenant la boussole immobile, tourner le cadran de la boussole pour que les lignes méridiennes de la boussole s'alignent avec les abscisses sur la carte, en s'assurant que le nord sur le cadran indique le nord sur la carte; et</p> <p>f. lisant l'azimut sur le point lumineux de direction.</p>	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 70)
PE3	<p>En utilisant une carte et une boussole, en groupe de quatre à six, les cadets suivront un azimut magnétique de point à point pendant le jour. Le parcours doit consister en un minimum de six circuits, séparés d'environ 100 m. Chaque cadet à tour de rôle suivra un azimut magnétique de point à point.</p>	Activité pratique	25 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|------------------------------|----------------------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 25 min |
| c. | Activité pratique : | 25 min |
| d. | Total : | 60 min (EN CAMPAGNE) |

6. **Justification :**

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment suivre un azimut magnétique de point à point, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer à suivre un azimut de point à point sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE3 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de suivre un azimut magnétique de point à point dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Une carte topographique; et
- b. Une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Une carte topographique; et
- b. Une boussole.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :** Avant cette leçon, en utilisant une carte topographique, l'instructeur doit préparer un itinéraire de navigation, qui comporte un minimum de six parcours espacés de 100 m ou moins.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M222.CA/M223.CA

1. **Rendement** : Exercice de navigation et randonnée en montagne
2. **Conditions** : S.O.
3. **Norme** : S.O.
4. **Points d'enseignement** :
 - a. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine et confirmés par des activités pratiques de navigation et randonnée en montagne.
 - (1) M222.01 (Réviser la navigation de l'étoile verte);
 - (2) M222.02 (Décrire des azimuts);
 - (3) M222.03 (Identifier les parties de la boussole);
 - (4) M223.01 (Préparation pour une randonnée en montagne); et
 - (5) M223.02 (Identifier les associations de randonnée pédestre et de montagne).
 - b. Les OCOM suivants doivent être enseignés pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine :
 - (1) M222.04 (Déterminer la distance le long d'un itinéraire);
 - (2) M222.05 (Orienter une carte en utilisant une boussole); et
 - (3) M222.06 (Suivre un azimut magnétique de point à point).
5. **Durée** : Cette activité aura lieu durant une fin de semaine d'instruction assistée de la façon suivante :

a. Instruction des OCOM :	270 min
b. Activités pratiques :	270 min
c. Total :	540 min
6. **Justification** :
 - a. Les méthodes d'instruction pour les OCOM au paragraphe 4.a. se trouvent dans les descriptions de leçon individuelles.
 - b. La méthode par exécution a été choisi pour les activités pratiques parce qu'elle donne l'occasion aux cadets de pratiquer la navigation et les compétences de la randonnée en montagne sous supervision.
7. **Documents de référence** : S.O.
8. **Modalités de contrôle** : S.O.
9. **Remarques** :
 - a. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cette activité.
 - b. Un total de 18 périodes est accordé pour l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.

- c. Les officiers d'instruction des unités sont toutefois tenus de produire une directive d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.
- d. Ressources requises :
 - (1) Un sac de couchage;
 - (2) Un matelas gonflable;
 - (3) Une cuvette;
 - (4) Un sac à dos;
 - (5) Un tapis de sol;
 - (6) Un contenant d'eau;
 - (7) Un réchaud à deux brûleurs;
 - (8) Un entonnoir;
 - (9) Du combustible de naphte;
 - (10) Un fanal à deux générateurs;
 - (11) Des manchons;
 - (12) Un ensemble de casseroles;
 - (13) Un extincteur;
 - (14) Une trousse de premiers soins;
 - (15) Une couverture;
 - (16) Une civière;
 - (17) Une trousse de nettoyage pour les déversements;
 - (18) Des sacs à déchets;
 - (19) Une carte topographique;
 - (20) Une boussole; et
 - (21) Tout équipement facultatif nécessaire.

OCOM C222.01

1. **Rendement** : Pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte topographique;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Donner une séance d'information de sécurité, en incluant les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les mesures à prendre si un cadet se perd; b. un temps limite pour l'activité; c. les limites; et d. un exposé des faits portant particulièrement sur l'activité en cours. 	Exposé interactif	10 min	
PE2	Participer à une activité de navigation, parmi les choix suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. une énigme de navigation; b. un travail sur boussole et de comptage de pas; et c. un casse-tête de navigation. 	Activité pratique	55 min	A2-041 (p. 124)
PE3	Donner une rétroaction.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 55 min |
| d. | Discussion de groupe : | 15 min |
| e. | Total : | 90 min |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'expliquer les procédures et de montrer l'application des règles de l'exercice de navigation.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue à la bonne forme et au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'instruction de navigation.

7. **Documents de référence :** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

- Un itinéraire déjà préparé;
- Une carte topographique; et
- Une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Un itinéraire déjà préparé;
- Une carte topographique; et
- Une boussole.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- Cette activité vise à donner aux cadets l'expérience de la navigation avec une carte et une boussole, de déterminer la distance et de suivre un azimut de point à point.
- Cette activité peut être réalisée à l'aide de n'importe quelle carte disponible convenant à l'activité.
- Cette activité complémentaire peut se dérouler jusqu'à trois fois durant les journées complémentaires assistées ou les séances. Toutefois, la participation se limite à un maximum de neuf périodes.

OREN 223

1. **Rendement** : Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice incluant une nuit
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des bouteilles d'eau;
 - (2) une source d'eau;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne comportant un terrain de randonnée pédestre de catégorie 2, pendant les heures de clarté.
3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit participer à une randonnée pédestre de 8 à 12 kilomètres, de deux jours avec des terrains de classe 2.
4. **Remarques** :
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La randonnée en montagne aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de se déplacer durant les expéditions.
 - b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole) pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 223 vise à permettre aux cadets de pratiquer d'autres méthodes de déplacement, et d'améliorer leur capacité à surmonter les obstacles rencontrés pendant les déplacements durant une expédition.
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte comme instruction complémentaire de l'étoile rouge, plus précisément :
 - (1) OCOM C123.01 (Participer à la formation par l'aventure);
 - (2) OCOM C123.02 (Se conformer à la discipline de marche en raquette); et
 - (3) OCOM C123.03 (Participer à une activité de raquette).
 - c. Lorsque le personnel d'instruction choisit l'instruction complémentaire de l'étoile verte, il doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.
 - d. Dans l'OREN 223, deux journées d'instruction complémentaire assistée sont prévues pour la réalisation d'une activité choisie par le commandant parmi les options offertes dans l'A-CR-CCP-951/PT-003.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M223.01

1. **Rendement** : Préparation pour une randonnée en montagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit se préparer pour une randonnée en montagne en :
 - a. révisant l'équipement pour la randonnée en montagne de l'étoile verte et les techniques de randonnée pédestre;
 - b. créant une liste d'équipement personnel; et
 - c. discutant des exigences physiques de la randonnée en montagne et comment se préparer.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une activité sur l'équipement pour la randonnée en montagne, en incluant les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Expliquer les caractéristiques d'un sac de promenade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les types de sacs; (2) le rembourrage; (3) la ceinture; et (4) la capacité; b. Expliquer les caractéristiques des chaussures de randonnée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les bottes; et (2) les chaussettes; c. Expliquer les caractéristiques des contenants d'eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les types de contenants; et (2) la capacité; 	Activité en classe	15 min	C2-017 (p. 20) C2-042 (p. 70 à 75) C2-051 (p. 36 à 37) C2-042 (p. 62 à 65) C2-051 (p. 34 et 35) C2-042 (p. 92) C2-042 (p. 55 à 57 et p. 102-103)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. Expliquer les caractéristiques de l'équipement facultatif de la randonnée en montagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) un vêtement imperméable; (2) un chapeau; (3) une couche isolante supplémentaire; (4) des lunettes de soleil; (5) un écran solaire; (6) un insectifuge; (7) un appareil photo et une pellicule; (8) un maillot de bain et une serviette; et (9) des jumelles. 			
PE2	<p>Diriger une activité où les cadets doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier la liste d'articles permanents, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les articles personnels; (2) les six articles essentiels; et (3) une liste de vérification de dernière minute; et b. créer une liste d'équipement personnel basée sur les prévisions météorologiques, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) une journée ensoleillée; (2) une journée pluvieuse; et (3) une journée froide et enneigée. 	Activité en classe	15 min	C2-042 (p. 104-105, 112-113, 116-117)
PE3	<p>Discuter des exigences physiques d'une randonnée en montagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'endurance cardiovasculaire; b. la force; et c. l'équilibre. 	Exposé interactif	5 min	C2-051 (p. 12 à 14)
PE4	<p>Discuter comment se préparer physiquement pour une randonnée en montagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les exercices pour renforcer la musculation, tels que : <ul style="list-style-type: none"> (1) les exercices d'aérobic; et (2) les exercices d'endurance musculaire; et b. les exercices d'étirement avant et pendant la randonnée en montagne. 	Exposé interactif	15 min	<p>C2-016 (p. 169-170)</p> <p>C2-051 (p. 12 à 14 et p. 17 à 21)</p> <p>C2-042 (p. 132-133 et p. 144-145)</p> <p>C0-089 (p. 152-153)</p>

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter une liste d'équipement personnel.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE3 et le PE4 pour présenter la préparation pour une randonnée en montagne.

7. **Documents de référence :**

- C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching 20th Anniversary*. (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications Inc.
- C2-016 (ISBN 0-517-8878-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- C2-017 (ISBN 0-7627-0476-4) Roberts, H. (1999). *Basic Essentials, Backpacking*. Guilford, CT, The Globe Pequot Press.
- C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, OH, David & Charles.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les instructeurs doivent confirmer la capacité des cadets à créer une liste d'équipement personnel selon les diverses mises en situation des prévisions météorologiques. Les cadets doivent comparer leur choix avec les choix du groupe.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M223.02

1. **Rendement** : Identifier les associations de randonnée pédestre et de montagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le mandat des organismes civils dans la randonnée pédestre et en montagne.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les organisations civiles suivantes dans la randonnée pédestre et en montagne et leur mandat : <ol style="list-style-type: none"> a. les associations nationales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) Le Club Alpin du Canada; (2) Sentiers Canada; et (3) Le Sentier transcanadien; et b. les associations provinciales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) Le Kootenay Mountaineering Club (CB); (2) La Piste de la côte Ouest (CB); (3) Le Edmonton Outdoor Club (AB); (4) La Manitoba Recreational Trails Association Inc. (MB); (5) L'organisme Hike Ontario (ON); (6) Le Ontario Trails Council (ON); (7) Le Toronto Outdoor Club (ON); (8) La Bruce Trail Association (ON); (9) La Fédération québécoise de la marche (QC); (10) Le club de montagne Le Canadien (QC); (11) Le Sentier International des Appalaches (QC); 	Exposé interactif	20 min	C0-078 C2-055 C2-056 C2-057

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(12) Le Conseil Sentiers Nouveau-Brunswick inc. (NB); (13) La Nova Scotia Trails Federation (NS); (14) L'organisme Island Trails (PE); et (15) Le Sentier de la côte Est (NL); Nota : Les instructeurs peuvent choisir de la liste d'exemples selon leur province ou rechercher des associations dans leurs communautés.			
PE2	Identifier les ressources gouvernementales de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, y compris : a. Parcs Canada; et b. les parcs provinciaux.	Exposé interactif	5 min	C2-052

5. **Durée** :

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour donner un aperçu des organismes civils de randonnée pédestre et en montagne, leur mandat et les ressources gouvernementales disponibles.7. **Documents de référence** :

- C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). *Connect*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.mec.ca>.
- C2-052 Parcs Canada. (2007). *Les parcs nationaux du Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.pc.gc.ca>.
- C2-055 Le Club Alpin du Canada. (2007). *Le Club Alpin du Canada : Canada's National Mountaineering Organization*. Extrait le 28 février 2007, du site <http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html>.
- C2-056 Sentiers Canada. (2007). *Sentiers Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.trailscanada.com>.
- C2-057 Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007, du site <http://www.tctrail.ca>.
- C2-058 Hike Ontario. (2007). *Hike Ontario*. Extrait le 28 février 2007, du site <http://www.hikeontario.com>.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Pour compléter cette introduction sur les associations de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, les instructeurs peuvent vouloir présenter des cartes de sentiers locaux aux cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M223.03

1. **Rendement** : Participer à une discussion sur comment franchir des obstacles au cours d'une randonnée en montagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur les méthodes sécuritaires pour franchir des obstacles naturels, y compris :
 - a. utiliser des bâtons de marche;
 - b. effectuer la grimpée;
 - c. sauter d'une roche à l'autre;
 - d. traverser, escalader et descendre un éboulis; et
 - e. traverser des cours d'eau, la neige et la glace.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les types de pôles et de bâtons; b. identifier les critères pour choisir les pôles, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le réglage télescopique; (2) la poignée; (3) un système antichoc; (4) les paniers; et (5) les pointes; et c. utiliser des bâtons de marche, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) monter une pente en randonnée en montagne; et (2) descendre une pente en randonnée en montagne. 	Exposé interactif	15 min	C0-078 C0-145 C2-042 (p. 160) C2-042 (p. 98) C2-051 (p. 80)
PE2	Expliquer la grimpée.	Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 161)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer comment sauter d'une roche à l'autre.	Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 162)
PE4	Expliquer les méthodes pour traverser un éboulis, y compris : a. traverser un éboulis; b. escalader un éboulis; et c. descendre un éboulis.	Exposé interactif	15 min	C2-042 (p. 163) C2-051 (p. 81-82) C0-111 (p. 241)
PE5	Expliquer comment franchir les obstacles d'eau, y compris : a. les rivières, y compris : (1) choisir un endroit pour traverser; (2) identifier le meilleur temps pour traverser; (3) traverser à gué une rivière; (4) sauter; et (5) traverser en utilisant un pont de bois et des cordes; et b. les sols saturés d'eau, y compris : (1) en utilisant les points durs naturels; et (2) en utilisant les sentiers; et c. traverser sur l'eau, la neige et la glace, y compris : (1) déchiffrer la neige pour un itinéraire sécuritaire; (2) monter sur la neige; et (3) traverser sur un plan d'eau gelé.	Exposé interactif	10 min	C2-042 (p. 164 à 169) C0-111 (p. 243)

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min

6. **Justification :** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin de présenter les méthodes sécuritaires pour franchir des obstacles naturels, expliquer les procédures et montrer l'application des concepts.

7. **Documents de référence :**

- a. C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). *Learn Packs and Poles*. Extrait le 28 février 2007 du site <http://www.mec.ca>.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2nd ed.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C0-145 OutdoorPlaces.com. (2004). *Buying Guides, Trekking Poles*. Extrait le 17 avril 2007 du site http://www.outdoorplaces.com/gear/buying_guide.htm.
- d. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- e. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, OH, David & Charles.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets doivent participer à une activité de confirmation de l'apprentissage de cet OCOM pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 224

1. **Rendement** : Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les mesures à prendre quand il est perdu, y compris :
 - a. stopper, traiter, observer et planifier;
 - b. localiser un abri;
 - c. allumer un feu; et
 - d. employer les techniques de signalisation.
4. **Remarques** :
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La survie en milieu sauvage appuie indirectement les expéditions des cadets de l'Armée grâce au perfectionnement de compétences qui permet aux cadets de survivre dans un milieu sauvage, dans une situation d'urgence, et d'aider le personnel de recherche et de sauvetage à déterminer leur position.
 - b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 221 (Exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine).
5. **Matière complémentaire** :
 - a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 224 (Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu) est conçue pour fournir aux cadets une plus grande connaissance des techniques de survie à l'aide des OCOM suivants :
 - (1) OCOM C224.01 (La cuisson en campagne); et
 - (2) OCOM C224.02 (Préparer un feu de signalisation).
 - b. Étant donné que c'est la première fois que l'OREN 224 est présenté, il n'y a pas d'instruction complémentaire précédente du programme de l'étoile verte.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M224.01

1. **Rendement** : Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les mesures à prendre quand il est perdu, y compris :
 - a. stopper, traiter, observer et planifier;
 - b. contrôler la peur et la panique; et
 - c. discuter des cinq éléments de survie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter l'acronyme « S.T.O.P. » comme mesure à prendre lorsqu'on est perdu : <ol style="list-style-type: none"> a. stopper; b. traiter; c. observer; et d. planifier. 	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 238 à 240)
PE2	Discuter comment contrôler la peur et la panique lorsqu'on est perdu, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les effets de la panique; b. les facteurs qui contribuent à la peur; et c. comment faire face à la peur. 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 7)
PE3	Indiquer les cinq éléments de survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'attitude; b. l'abri; c. l'eau; d. le feu; et e. la nourriture. 	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 250-251)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diviser les cadets en groupes d'au plus quatre personnes. Donner une mise en situation où les cadets se sont perdus dans un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine. Demander aux cadets de développer un plan en utilisant l'acronyme « S.T.O.P. » et les cinq éléments de survie. Les cadets doivent présenter leur plan aux autres groupes.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 30 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3 afin de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de mettre l'accent sur les mesures à prendre lorsqu'on est perdu, de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence :**

- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- C2-016 (ISBN 0-517-88783-50) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.10. **Modalités de contrôle :** S.O.11. **Remarques :** S.O.

OCOM M224.02

1. **Rendement** : Identifier les sept ennemis de la survie
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet participera à une discussion sur les sujets suivants :
 - a. la psychologie de survie en milieu sauvage; et
 - b. les sept ennemis de la survie.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la psychologie de survie en milieu sauvage et son importance.	Exposé interactif	5 min	C2-069 (p. 19-20)
PE2	Identifier et expliquer comment combattre les sept ennemis de la survie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la douleur; b. le froid; c. la soif; d. la faim; e. la fatigue; et f. l'ennui et la solitude. 	Exposé interactif	20 min	A3-016 (p. 12-13) C2-069 (p. 21-22)

5. **Durée** :
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets aux sept ennemis de la survie et de présenter des renseignements généraux.

7. **Documents de référence :**

- a. A2-046 B-GA-217-001/PT-001 *La survie sous tous les climats*. (aucune date). Ottawa, ON, La Défense nationale.
- b. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown, T. et Morgan, B. (1983). *Tom Brown's Field Guide to Wilderness Survival*. New York, NY, The Berkley Publishing Group.
- c. C2-069 Ferri, G. (2000). *The Psychology of Wilderness Survival*. Hanover, ON, Skyway Printing.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M224.03

1. **Rendement** : Prédire le temps à l'aide des formations de nuages
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit apprendre à prédire le temps à l'aide des formations de nuages.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les types de formations de nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les cumulus; et (2) les stratus; et b. les quatre familles de nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les nuages de l'étage supérieur; (2) les nuages de l'étage moyen; (3) les nuages de l'étage inférieur; et (4) les nuages à développement vertical. 	Exposé interactif	15 min	A2-045 (p. 124-125) C2-016 (p. 196 à 198)
PE2	Discuter comment les formations de nuages peuvent aider à prédire le temps, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le mauvais temps; b. le beau temps; et c. les orages. 	Exposé interactif	10 min	A0-036 (p. 3-87) C2-016 (p. 99 à 101)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin de présenter la façon de prédire le temps à l'aide des formations de nuages comme un nouveau sujet et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.

7. **Documents de référence :**

- a. A0-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-045 A-CR-CCP-263/PT-001/(ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Pepler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre*. Édition du millénaire. Ottawa, ON, Aviation Publishers Co. Limited.
- c. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpackers Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- d. C2-072 (ISBN 1-57990-468-8) Brotak, E. (2004). *Wild About Weather*. New York, NY, Lark Books, A Division of Sterling Publishing Co., Inc.

8. **Matériel d'instruction** : Photos des nuages.

9. **Matériel d'apprentissage** : Photos des nuages.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

OCOM M224.04

1. **Rendement** : Identifier les abris d'urgence
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les abris d'urgence, y compris :
 - a. les facteurs qui influencent le choix d'un site;
 - b. les types d'abris naturels; et
 - c. les types d'abris improvisés.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les facteurs à considérer lors de la sélection d'un site pour un abri d'urgence, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les considérations du terrain, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) sélectionner un endroit qui est assez vaste pour l'abri planifié; (2) sélectionner un endroit qui est élevé et permet un bon drainage; et (3) identifier les endroits abrités qui protègent contre le vent, la pluie et le soleil; et b. les considérations d'emplacement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche; (2) la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid; (3) la proximité de matériaux de construction; (4) la proximité des sentiers d'animaux ou des trous; 	Exposé interactif	15 min	C2-004 (p. 96-97)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(5) un endroit qui peut être vu par un aéronef des airs; (6) le temps requis pour bâtir un abri avant la tombée de la nuit; et (7) une entrée qui est abritée contre le vent et de préférence orienter vers le soleil.			
PE2	Identifier les types d'abris naturels, y compris : a. un arbre creux; b. une caverne; et c. un abri de racines.	Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 203) C2-004 (p. 113) C2-004 (p. 98)
PE3	Identifier les types d'abris improvisés, y compris : a. un abri de rameau; b. un tronc tombé; c. un abri en appentis; d. une caverne de neige; et e. un tipi.	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 244-245) C2-042 (p. 203)
PE4	Diviser les cadets en groupes de trois à quatre personnes. Demander aux cadets de rechercher des abris naturels et improvisés adéquats.	Activité pratique	20 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|----------------------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 30 min |
| c. | Activité pratique : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min (EN CAMPAGNE) |

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3, afin de présenter les facteurs dont il faut tenir compte lors de l'identification des abris d'urgence comme un nouveau sujet et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de chercher des abris d'urgence dans un milieu naturel.

7. **Documents de référence :**

- a. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7/0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *SAS Survival Handbook*. London: HarperCollins Publishers.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Tawrell.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. Avant de donner cette leçon, l'instructeur doit localiser des exemples de chaque type d'abri.
- b. Il est compris que les différences saisonnières et l'emplacement peut restreindre la capacité d'identifier tous les abris mentionnés; cependant, il faut fournir aux cadets le plus grand nombre possible d'exemples visuels.
- c. Les corps de cadets peuvent vouloir allouer plus de temps de pratique pendant les périodes réservées au M121.CA (Participer à un exercice de campement d'une durée d'une nuit ou plus à titre de membre d'une section) afin de donner suffisamment de temps aux groupes pour construire un abri improvisé.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M224.05

1. **Rendement** : Préparer, allumer, entretenir et éteindre un feu
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des allumettes;
 - (2) un hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (3) une scie à archet de 24 pouces;
 - (4) une pelle;
 - (5) un seau rempli d'eau ou de sable;
 - (6) un extincteur;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, pendant un exercice d'entraînement en campagne (EEC) – bivouac – lors d'une fin de semaine, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit :
 - a. respecter les principes de la sécurité-incendie;
 - b. préparer un feu;
 - c. allumer un feu;
 - d. entretenir un feu pendant 10 minutes; et
 - e. éteindre un feu.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des mesures de sécurité-incendie et les étapes à suivre pour allumer un feu, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. réviser les règlements relatifs aux incendies de la région, tel que : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'indice forêt-météo; et (2) le système de la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF); 	Exposé interactif	10 min	Se reporter aux règlements provinciaux et nationaux C2-004 (p. 122) C2-068 (p. 61 et 62)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. maintenir un emplacement de feu sécuritaire en s'assurant que le matériel d'incendie et de secours est disponible, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) une pelle; (2) un râteau; (3) un seau rempli d'eau ou de sable; et (4) un extincteur; <p>c. choisir un emplacement de feu qui est :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) élevé et sec; (2) à l'abri du vent; (3) exempt de branches qui pendent; (4) dégagé de matériaux combustibles; et (5) situé entre quatre à six pieds de l'entrée de l'abri; et <p>d. préparer un coupe-feu, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) un foyer circulaire; et (2) un foyer. 			
PE2	<p>Indiquer les caractéristiques d'un feu, y compris :</p> <p>a. discuter des éléments d'un feu qui font partie du triangle de feu, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) l'air; (2) le combustible; et (3) la chaleur; <p>b. identifier les types de combustible, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) l'amadou; (2) le petit bois; (3) le bois à brûler; et (4) le gros bois de chauffage; et <p>c. identifier les types de feux, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) un feu en forme de tipi; (2) un feu en rectangle; et (3) un feu en forme de pyramide et entrecroisé. 	Exposé interactif	10 min	C2-068 (p. 64)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Démontrer la façon de préparer, allumer, entretenir et éteindre un feu, y compris :</p> <p>a. préparer un feu en :</p> <p>(1) préparant l'amadou;</p> <p>(2) préparant le petit bois;</p> <p>(3) préparant le combustible; et</p> <p>(4) s'assurant d'une bonne aération;</p> <p>b. allumer un feu en utilisant une allumette;</p> <p>c. entretenir un feu en :</p> <p>(1) mettant du combustible;</p> <p>(2) s'assurant d'une bonne aération; et</p> <p>(3) s'assurant que la taille du feu permet de le garder sous contrôle; et</p> <p>d. éteindre un feu en :</p> <p>(1) s'assurant d'éteindre toutes les étincelles en étouffant complètement le feu avec de la terre humide et/ou de l'eau; et</p> <p>(2) remplissant le foyer de terre humide ou de sable.</p>	Démonstration	10 min	<p>C2-004 (p. 122)</p> <p>A2-040 (p. 3-17 à 3-21)</p> <p>C2-042 (p. 194-195)</p> <p>C0-111 (p. 433)</p>
PE4	<p>Demander aux cadets, en groupes de quatre cadets, de préparer, d'allumer, d'entretenir et d'éteindre un feu.</p> <p>Nota :</p> <p>1. Les cadets peuvent tenter de préparer le feu de leur choix. Chaque feu doit être entretenu pendant 10 minutes. Tous les feux doivent être éteints, s'assurer qu'il ne reste pas de braise de charbons.</p> <p>2. Le matériel d'incendie et de secours doit être à portée de la main au cours de l'activité. Une supervision supplémentaire, par un instructeur, est nécessaire durant l'allumage réel des feux de signalisation.</p>	Activité pratique	50 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration :	10 min
d.	Activité pratique :	50 min
e.	Total :	90 min (EN CAMPAGNE)

6. Justification :

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter les mesures de sécurité en cas d'incendie pour la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer ou de démontrer la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter aux cadets la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu, tout en permettant aux cadets d'en faire l'expérience dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- a. A2-040 A-CR-CCP-107/PT-001 Ministère de la Défense nationale (1978). *Royal Canadian Army Cadets Course Training Plan Adventure Training*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- d. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY: DK Publishing, Inc.
- e. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown, T., Jr. with Morgan, B. (1983). *Tom Brown's Field Guide to Wilderness Survival*. New York, NY, The Berkley Publishing Group.

8. Matériel d'instruction :

- a. Des allumettes;
- b. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- c. Une scie à archet de 24 pouces;
- d. Une pelle;
- e. Un seau rempli d'eau ou de sable;
- f. De l'amadou; et
- g. Du petit bois.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Des allumettes;
- b. Un hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- c. Une scie à archet de 24 pouces;
- d. Une pelle; et
- e. Un seau rempli d'eau ou de sable.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.
11. **Remarques** : S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M224.06

1. **Rendement** : Identifier les méthodes de signalisation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un miroir;
 - (2) des sifflets;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. identifier les dispositifs de signalisation, y compris :
 - (1) les fusées éclairantes;
 - (2) les miroirs;
 - (3) les sifflets;
 - (4) les radios et téléphones cellulaires; et
 - (5) le feu et la fumée; et
 - b. identifier des signaux sol-air, y compris :
 - (1) besoin d'aide;
 - (2) besoin d'aide médicale;
 - (3) on se dirige dans cette direction;
 - (4) tout est bien; et
 - (5) besoin de nourriture et d'eau.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des dispositifs de signalisation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les fusées éclairantes; b. les miroirs; c. les sifflets; d. les radios et téléphones cellulaires; et e. le feu et la fumée. 	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 240) C2-004 (p. 231 à 235)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter des signaux sol-air utilisés pour communiquer avec un aéronef, y compris : a. les dimensions du signal; b. la création de couleurs ou d'ombrages contrastants; et c. les signaux, y compris : (1) besoin d'aide; (2) besoin d'aide médicale; (3) on se dirige dans cette direction; (4) tout est bien; et (5) besoin de nourriture et d'eau.	Exposé interactif	15 min	C2-044
PE3	Diviser les cadets en groupes d'au plus quatre personnes. Attribuer un des cinq signaux sol-air à construire aux groupes.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité pratique :	25 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- Une lecture interactive a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter les méthodes de signalisation aux cadets et leur donner l'occasion de les mettre en pratique.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets aux méthodes de signalisation. Cette activité contribue au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- C2-044 Ministère des transports. (2007). *Signaux sol-air*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm>.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié au secteur d'entraînement en campagne.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques :**

- a. Tous les matériaux utilisés pour la construction des signaux sol-air proviendront du milieu environnant.
- b. Les autorités locales devront être avisées qu'un entraînement de signalisation air-sol aura lieu sur leur territoire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C224.01

1. **Rendement** : La cuisson en campagne
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une pomme de terre;
 - (2) du papier d'aluminium;
 - (3) une pelle;
 - (4) des allumettes.
 - (5) de l'eau;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit cuisiner en campagne, incluant :
 - a. déterminer une méthode de cuisson, y compris :
 - (1) la cuisson au four;
 - (2) le rôtissage;
 - (3) l'ébullition; ou
 - (4) la friture; et
 - b. préparer la nourriture.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter d'une méthode de cuisson en campagne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la cuisson dans un foyer peu profond doublé avec des roches; b. le rôtissage avec un bâton; c. l'ébullition dans un chaudron; ou d. la friture. 	Exposé interactif	15 min	A2-046 (p. 127 à 130) C0-011 (p. 440 à 442, 444 and 448)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Demander aux cadets de préparer une pomme de terre pour la cuisson dans un foyer peu profond doublé avec des roches. Les foyers doivent être marqués pour s'assurer qu'aucun foyer n'est oublié.	Activité pratique	35 min	

5. **Durée :**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité pratique : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification :**

- Un exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour présenter la cuisson en campagne et pour présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets à la cuisson en campagne. Cette activité contribue au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence :**

- A2-046 B-GA-217-001/PT-001 *La survie sous tous les climats*. (aucune date). Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction :**

- Du matériel de présentation (p. ex., documents de cours, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement;
- Une pomme de terre;
- Du papier d'aluminium;
- De l'eau;
- Une pelle; et
- Des allumettes.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- Une pomme de terre;
- Du papier d'aluminium;
- De l'eau;

- d. Une pelle; et
- e. Des allumettes.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

- a. La construction de foyers requiert de la supervision supplémentaire et la disponibilité du matériel d'incendie et de secours. Les foyers doivent être marqués avec des drapeaux et doivent être supervisés pendant que la cuisson est en cours.
- b. Pour s'assurer que les foyers ont suffisamment de chaleur pour la cuisson, il est d'accorder suffisamment de temps pour la préparation.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C224.02

1. **Rendement** : Préparer un feu de signalisation
2. **Conditions** :
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des allumettes;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quinze personnes, le cadet devra préparer un feu de signalisation en :
 - a. déterminant le type de signal;
 - b. identifiant l'emplacement du signal; et
 - c. en préparant l'amadou, le petit bois et le combustible.
4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Déterminer les types de feux de signalisation d'urgence, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. trois feux disposés en triangle; b. un arbre-flambeau; et c. un feu en cône lumineux. <p>Nota : À des fins de démonstration, les feux de signalisation devraient être construits au préalable.</p>	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 504 à 507)
PE2	Localiser un emplacement pour être vu des airs et qui comporte : <ol style="list-style-type: none"> a. un terrain surélevé; b. un emplacement très visible; et c. près d'une source de combustible. 	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 240)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Préparer un feu de signalisation en : a. ramassant des matières combustibles, tels que : (1) le petit bois; (2) l'amadou; et (3) le combustible; et b. construisant un feu de signalisation.	Démonstration	20 min	C2-042 (p. 194-195)
PE4	À titre de membre d'un groupe d'au plus quinze personnes, le cadet devra préparer un feu de signalisation. Le feu de signalisation qui est le mieux conçu sera allumé par l'instructeur. Nota : Le matériel d'incendie et de secours doit être à portée de la main au cours de l'activité. Une supervision supplémentaire, par un instructeur, est nécessaire durant l'allumage d'un feu de signalisation.	Activité pratique	20 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	20 min
d.	Activité pratique :	20 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification :**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 pour présenter les types de feux de signalisation et identifier les emplacements à préparer pour les feux de signalisation.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer ou de démontrer la préparation d'un feu de signalisation.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour permettre aux cadets de préparer un feu de signalisation et d'être témoins de l'allumage du feu de signalisation dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence :**

- C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *SAS Survival Handbook*. London: HarperCollins Publishers.
- d. C3-118 Survie en milieu sauvage. (2007). *Techniques de signalisation*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.wilderness-survival.net/chpt19.php>.

8. **Matériel d'instruction :**

- a. Trois feux disposés en triangle;
- b. Un arbre-flambeau; et
- c. Un feu en cône lumineux.

9. **Matériel d'apprentissage :**

- a. Du petit bois;
- b. De l'amadou; et
- c. Du combustible.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

- a. À des fins de démonstration dans le PE1, les feux de signalisation devraient être construits au préalable.
- b. L'instructeur allumera le feu de signalisation qui est le mieux préparé.
- c. On doit obtenir la permission pour faire un feu de signalisation des autorités locales (p. ex. le corps policier local, le service forestier et/ou les autorités aéroportuaires). Il faut fournir les renseignements suivants :
 - (1) l'organisation;
 - (2) un nom de la personne-ressource;
 - (3) un numéro de téléphone à contacter;
 - (4) l'emplacement incluant les coordonnées de quadrillage;
 - (5) l'heure d'allumage prévue; et
 - (6) la durée que le feu est prévu de brûler.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	S.O.	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Sorties éducatives	Applicable	Applicable	Applicable
Jeux	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	S.O.	S.O.	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	S.O.	S.O.	Applicable
Apprentissage entre pairs	S.O.	S.O.	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	S.O.	Applicable	Applicable
Autoformation	S.O.	S.O.	Applicable

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Simulation	S.O.	S.O.	Applicable
Tutorat	S.O.	S.O.	Applicable

Voici de l'information générale sur chaque méthode contenant son âge cible, une définition, son utilisation, ses avantages et ses désavantages.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.</p> <p>Méthode par démonstration</p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner la résolution de problème. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Établir des normes pour l'exécution du travail. 6. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes. 	<p>Méthode par démonstration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>Méthode par exécution</p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente de la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode par exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel.</p> <p>Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>1^{re} étape : Expérience concrète : Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture.</p> <p>2^e étape : Réflexion : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>3^e étape : Conceptualisation abstraite : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>4^e étape : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plaît à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'apprenant. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2. et 3. de cette méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>SORTIES ÉDUCATIVES</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 2. Permettre des activités de familiarisation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. Peut générer des coûts.
<p>JEUX</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Découvrir des concepts et des principes. 3. Réviser et confirmer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DISCUSSION DE GROUPE</p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés et les séminaires. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Coûteux en temps. 3. Restreint la taille du groupe. 4. Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE</p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 5. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets. 2. Plaît aux apprenants kinesthésiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 2. Nécessite du temps pour la préparation.
<p>EXPOSÉ INTERACTIF</p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>EXPOSÉ</p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE</p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la participation. 2. Stimule un intérêt envers le sujet. 3. Amusant et intéressant. 4. Créer un sens d'appartenance. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC